

# Le drame de la race juive

## DES GHETTOS D'EUROPE A LA TERRE PROMISE

par Albert LONDRES

### LE JUIF ERRANT EST-IL ARRIVÉ ?

Juif errant, es-tu arrivé ?  
Quand cet hiver je l'ai rencontré, cheminant dans les Carpathes, j'ai bien pensé qu'il marchait vers la Palestine. Le soleil se levait de nouveau pour lui sur la terre de Chanaan. Selon la parole de Sophonie, fils de Chusi : d. Godolias, d'Amarias et d'Ezéchias, Sion chantait des cantiques, Israël poussait des cris d'allégresse, Jérusalem était transportée de joie. Le Seigneur, ayant éloigné ses ennemis, avait enfin effacé l'arrêt de sa condamnation. J'entendais dire un peu partout, dans les chan- celleries d'Europe et d'Amérique, que l'Angleterre, obéissant à la voix de Dieu, allait faire revenir celui qui avait été exilé et rendre son nom célèbre dans le pays où il avait été en opprobre.

J'en étais heureux pour lui.  
Si la terre ne se composait que de la France ou de l'Amérique, de l'Allemagne ou l'Angleterre, il n'y aurait pas de sionisme. La voix des prophètes du retour ne parle- rait qu'à des sionistes. Est-ce à Paris, à Londres, à Berlin, à New-York que Néhémie pourrait venir dire : « Va en Judée, à la ville des sépultures de tes pères afin de la rebâtir. »  
Les sépultures des pères sont maintenant au Père-Lachaise. En tout temps de prose, le sionisme, vu de la place de la Bourse, appa- rait l'œuvre d'un mauvais farceur. C'est Paris-Israël qui parle. Son opinion n'est pas la mienne. L'idéal, en certains cas, est sans utilité, je sais. On ne mange pas non plus les fleurs que l'on met sur la table !

Mais respectons les faits. Les Juifs de l'Atlantique ont cessé d'être des Juifs de Sion. On pour- rait expliquer doctoralement pour- quoi leur âme ne résonne pas sous l'archet de Théodore Herzl. Sans doute est-il suffisant de dire qu'être juif ne signifie pas être poète. Sous Godefroy de Bouillon, tous les chrétiens ne furent pas des croisés. Les Français juifs qui regardent du côté de la Palestine le font de loin et par le petit bout d'un puissant télescope.

La question juive ne se pose pas chez nous. Il faut la placer où elle est : en Pologne, en Russie, en Roumanie, en Tchécoslovaquie, en Hongrie. Là, erre le Juif errant. Le juif de ces pays est aux autres hommes ce que le chien fou des bleds africains est aux autres chiens. On l'éloigne des maisons. Il rôde, cherchant sa nourriture. S'il est sans collier, il est sans pitié. Tente-t-il de s'approcher de la ville ? Les citadins le couchent en joue. Sortons un peu de nos frontières. Le monde ne tient pas dans la carte de France. Il est un drame à notre époque, un vieux drame soudainement rajeuni : le drame de la race juive. Nous ne défendons pas, nous n'attaquons pas, nous constatons : un drame poignant.

En Russie, les Juifs attendent d'être égorgés. Le jour où les Soviets céderont le terrain, les Croix-Rouge pourront préparer leurs ambulances.

Haine sur eux en Pologne, haine sur eux en Roumanie. Haine solide que les recouvre comme d'une dalle... à perpétuité ! Aux Marma- roches, au fond de la grande fosse des Carpathes, d'où, les ongles usés, ils ne peuvent remonter, sauvage misère !

C'est là, dans ces pays, sur le ciel bas, qu'un jour, une lanterne magique a projeté la Terre promi- se. Une nouvelle Terre promise, non plus la vieille, toute grise, de Moïse mais une Terre promise moderne, en couleur ! Couleur de l'Union Jack ! Le Juif errant est tombé aux aguets. Qu'il était beau le pays qu'on lui montrait. Du soleil ! Des oranges ! Des bois pour construire la maison !

— Voyons, s'écria-t-il, comme autrefois Sanaballat au temps d'Artaxerxès, que faites-vous,



LES « MODERNES » DE TEL-AVIV

### Le premier conseil du nouveau cabinet aura lieu demain

Il sera entièrement occupé par l'examen des termes de la déclaration aux Chambres

Le texte du document sera arrêté le lendemain au cours du premier conseil des ministres

Comme nous l'avions annoncé, un certain nombre de membres du nouveau cabinet, ministres et sous-secrétaires d'Etat dont les attributions se rapportent plus particulièrement aux questions économiques ou sociales se sont réunis, hier, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Tardieu.

Cette réunion et d'autres qui se tiendront aujourd'hui ont pour objet de mettre au point, avec le maximum de précision, les bases du programme envisagé par le gouver- nement et qu'il compte soumettre aux Chambres des jeudi.

D'accord avec M. André Tardieu, M. Henry Chéron, assisté de M. Cham- petier de Ribes a également réuni, hier, au ministère des Finances, un certain nombre de ses collègues avec qui il a examiné diverses sugges- tions par eux apportées et compor- tant des répercussions budgétaires.

MM. Marraud, Pernot, Hennessy, Loucheur, Germain-Martin et Louis Rollin assistaient à cette réunion. M. Tardieu s'y était fait représenter par M. Manau.

Dans la soirée d'aujourd'hui, le président du Conseil entreprendra la rédaction de la déclaration ministé- rielle, laquelle doit être examinée dans le conseil de cabinet annoncé, pour demain matin, au ministère de l'Intérieur et dans le conseil des mi- nistres prévu, pour jeudi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Gaston Dou- mergue.

### LES GRAVES INCIDENTS DE LA DIÉTÉ DE POLOGNE



M. Daszyński, président de la Diète polonaise, qui a refusé d'ouvrir la session à la suite d'un conflit avec le maréchal Pilsudski

(A la Dernière Heure une dépêche de Var- sovie expose le point où en est le conflit.)

### POUR ET CONTRE

Pour une fois, c'est un meurtrier bien sympathique qui a comparu devant les ju- rés. Je veux parler, on le devine, de ce jeune Richard Corbett qui a tué sa mère par amour de sa mère. Il l'a tuée douce- ment, tendrement, désolément — comme elle dormait. Il l'a tuée, d'un coup, pour l'arracher à la lente torture, au sauvage supplice d'un mal sans pardon...

A la prise du droit de tuer. Et ce droit, il l'a revendiqué — sinon pour les parti- culiers, du moins pour la Société — dans tous les cas douteux et pathé- tiques qui peuvent être comparables à celui qui a fait de lui un meurtrier...

Le problème est lourd... Le problème est tragique... N'est-ce même pas résolu par le verdict d'acquiescement que les jurés du Var ont rendu...

Tout ce qu'on peut dire est facile à dire... La Société, dans l'état actuel de la législation, ne tue que par colère, ne tue que par châtiment... Elle tue l'assassin, quelle que soit la cause de son crime. Elle fait de la mort la plus lourde des peines — la seule peine qui puisse faire trembler les hommes... Selon le code, il ne peut pas être pour un vivant de plus grande épou- vante, de plus impressionnante leçon que la mort...

La Société, qui ne veut tuer que cer- tains condamnés — condamnés par la loi, — qui ne veut tuer que par arrêt de justice, pourrait-elle se reconnaître aussi le droit par bonté, par pitié, par charité, de tuer les condamnés du mal, les pauvres condam- nés de la douleur ?

Je ne sais pas... On peut dire évidemment qu'il est cruel, qu'il est déchirant de laisser souffrir indé- finiment de pauvres êtres qui ne peuvent pas être sauvés et qui ne sont que des martyrs...

On peut dire que pour ces malheu- reux la mort est mille fois meilleure que la vie — la mort qui délivre, la mort qui guérit, la mort qui emporte...

Mais on peut dire aussi qu'il n'est ja- mais nécessaire d'aider la mort, qui sait toujours faire sa tâche...

On peut dire que la Société, par prin- cipe, doit lutter contre la mort, doit se défendre perpétuellement et défendre les individus contre la mort... Et elle pactise- rait avec l'éternelle ennemie !

On peut dire enfin — et c'est, je crois, l'essentiel — que la Société, si elle se reconnaissait le droit de donner la mort à certains malades, avouerait, en prenant ce droit, et sa faiblesse et sa paresse...

Supprimer des incurables, parbleu, ce serait tâche bien aisée !... Mais chercher, jusqu'au bout, désespérément, à sauver ces incurables, n'est-ce pas tâche plus belle ? Et lutter, et travailler, et lutter encore pour qu'il n'y ait plus d'incurables, n'est-ce pas là la seule vraie mission d'une Société ?

Maurice PRAX.

### M. MAURICE HERBETTE AMBASSADEUR A BRUXELLES MEURT SUBITEMENT A PARIS

Un des principaux représentants de la France à l'étranger, M. Maurice Her- bette, ambassadeur à Bruxelles, est mort subitement, la nuit dernière, dans un grand hôtel de l'avenue des Champs-Élysées, où il était descendu.

Connu dès le début de la matinée au ministère des Affaires étrangères, le décès de M. Maurice Herbet y a causé



Le boucher Edmond Deloge, qui res- semble à un artisan vénérable et costu- mé, a commis un meurtre qui l'amena, hier, devant les assises de la Seine. Le 19 juil- let, rue Rosenwald, il abattit son ancien patron, M. Alphonse Dupont, d'un coup de revolver dans le dos. Son passé le montre : la fois comme un violent et un insoumis, au banc des accusés, il demeure calme, — presque indifférent — le teint coloré, le geste sobre, la voix terne.

Il a été condamné, déjà, au temps de sa jeunesse. Il a déserlé deux fois. Marié, père d'un jeune enfant, on le trouve enfin 65, avenue Edouard-Vaillant, à Bobigny, où il exploite une petite bou- cherie chevaline, s'occupant de ses affaires. La notification s'écrit : d'une part, reste plusieurs mois fermée. Et pour en finir Deloge s'adresse à M. Dupont, direc- teur de la Société anonyme des bouche- ries Dupont, et offre un double marché, bientôt accepté : la société, d'une part, rachète pour 1.000 francs le fonds de Bobigny, et lui, Deloge, deviendra gérant de l'une des succursales — celle de la rue Albert.

Rue Albert, Deloge ne se révèle guère plus heureux que chez lui. Il abandonne ce nouveau poste. Le 31 août 1928, M. Dupont fait notifier par huissier à Deloge qu'il reprend comme convenu, dès le lendemain, l'affaire de Bobigny. Mais l'huissier « envoie sur place qu'un client. La notification s'écrit : d'une part, reste, M. Dupont l'assigne devant le tri- bunal de commerce.

Le 19 décembre, les deux hommes sont convoqués à l'audience. Ils se pré- sentent. Mais l'affaire paraît si minime que le juge les renvoie dès à dos, afin qu'ils arrangent entre eux ce conflit greffé sur une erreur d'huissier. Deloge, à ce moment, menaçait-il déjà Dupont ? On l'aurait entendu dire : « Je suis petit, mais si je perds, le saurai autre- ment me défendre. » Ce propos si grave demeure incertain. Le soir même, Deloge se rend 28, rue Rosenwald, pour négocier le rachat de son fonds.

Curieuse conversation que celle qui s'engagea entre ces deux hommes : elle se poursuivit plus de trois heures ! Dupont, entre temps, offrit même un apéritif, que Deloge accepta. Ce patron qui l'on représente bourru, se montra, dans cette affaire, patient et poli. Il monta enfin s'habiller : il devait, ce soir-là, dîner en ville. En descendant, il retrouva Deloge, qui attendait encore... Alors, interroge le président, que s'est-il passé ?

« J'ai supplié Dupont d'arrêter l'affaire, dit-il, il allait monter en voiture. C'est bon ! Tu reviendras ! » J'ai dit : « N'était pas de bonne foi et j'ai perdu la tête. Je regrette... »

M. Dupont, atteint d'une balle dans le dos, devait s'écrouler en arrivant à l'hôpital. Deloge entra dans un café voi- sin et remit son arme au défilant en disant simplement : « J'attends ici. J'ai tué Dupont... »

De nombreux témoins défilent à la barre, puis l'avocat général. Gagel et M. Campinchi échaient les réflexions que cette affaire peut suggérer et à l'ac- cusation et à la défense.

Après une longue délibération, qui s'est

### LA SANTÉ DE M. POINCARÉ

A l'issue de leur visite à M. Poincaré, les médecins ont déclaré hier que le président allait aussi bien que possible. M. Poincaré travaillait toujours dans son lit. M. André Tardieu est venu, comme la veille, lui rendre visite.

### La santé du président Loubet a donné quelques inquiétudes

Montélimar, 4 novembre (dép. Haras.) Depuis quelques jours, la santé du président Loubet donnait quelques inquiétudes à son entourage. Aujourd'hui, le président est tout à fait remis et, malgré son grand âge — près de quatre-vingt-deux ans — va aussi bien que possible.

### LA REINE D'ESPAGNE EST PARTIE POUR PARIS

Londres, 4 novembre (d. Petit Parisien.) On mande de Madrid à l'Exchange Te- legraph que la reine d'Espagne et les infantes Béatrice et Christine ont quitté aujourd'hui Madrid par le Sud-Express à destination de Paris et de Londres.

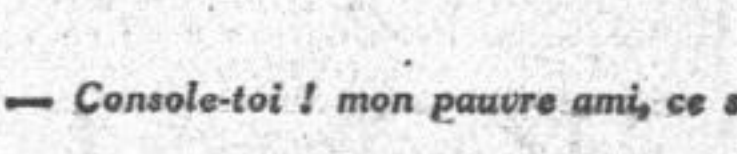
### Où en est la question de la retraite nationale du combattant

prolongée jusqu'après minuit, Edmond Deloge a été condamné à huit années de réclusion et à 1 franc de dommages- intérêts.

### Quatre morts et huit blessés dans une corrida

Saragosse, 4 novembre (d. Petit Parisien.) Au cours d'une course de taureaux, un animal furieux a brisé la barrière séparant la piste du public et a foncé sur la foule.

Une panique épouvantable s'ensuivit, au cours de laquelle le taureau, griève- ment blessé par les banderilles, tua qua- tre personnes et en blessa huit autres.



— Console-toi ! mon pauvre ami, ce sera peut-être pour la prochaine fois !

### Huit ans de réclusion au boucher Deloge qui tua son patron

Un différend commercial avait été la cause du meurtre

Le boucher Edmond Deloge, qui res- semble à un artisan vénérable et costu- mé, a commis un meurtre qui l'amena, hier, devant les assises de la Seine. Le 19 juil- let, rue Rosenwald, il abattit son ancien patron, M. Alphonse Dupont, d'un coup de revolver dans le dos. Son passé le montre : la fois comme un violent et un insoumis, au banc des accusés, il demeure calme, — presque indifférent — le teint coloré, le geste sobre, la voix terne.

Il a été condamné, déjà, au temps de sa jeunesse. Il a déserlé deux fois. Marié, père d'un jeune enfant, on le trouve enfin 65, avenue Edouard-Vaillant, à Bobigny, où il exploite une petite bou- cherie chevaline, s'occupant de ses affaires. La notification s'écrit : d'une part, reste plusieurs mois fermée. Et pour en finir Deloge s'adresse à M. Dupont, direc- teur de la Société anonyme des bouche- ries Dupont, et offre un double marché, bientôt accepté : la société, d'une part, rachète pour 1.000 francs le fonds de Bobigny, et lui, Deloge, deviendra gérant de l'une des succursales — celle de la rue Albert.

Rue Albert, Deloge ne se révèle guère plus heureux que chez lui. Il abandonne ce nouveau poste. Le 31 août 1928, M. Dupont fait notifier par huissier à Deloge qu'il reprend comme convenu, dès le lendemain, l'affaire de Bobigny. Mais l'huissier « envoie sur place qu'un client. La notification s'écrit : d'une part, reste, M. Dupont l'assigne devant le tri- bunal de commerce.

Le 19 décembre, les deux hommes sont convoqués à l'audience. Ils se pré- sentent. Mais l'affaire paraît si minime que le juge les renvoie dès à dos, afin qu'ils arrangent entre eux ce conflit greffé sur une erreur d'huissier. Deloge, à ce moment, menaçait-il déjà Dupont ? On l'aurait entendu dire : « Je suis petit, mais si je perds, le saurai autre- ment me défendre. » Ce propos si grave demeure incertain. Le soir même, Deloge se rend 28, rue Rosenwald, pour négocier le rachat de son fonds.

Curieuse conversation que celle qui s'engagea entre ces deux hommes : elle se poursuivit plus de trois heures ! Dupont, entre temps, offrit même un apéritif, que Deloge accepta. Ce patron qui l'on représente bourru, se montra, dans cette affaire, patient et poli. Il monta enfin s'habiller : il devait, ce soir-là, dîner en ville. En descendant, il retrouva Deloge, qui attendait encore... Alors, interroge le président, que s'est-il passé ?

« J'ai supplié Dupont d'arrêter l'affaire, dit-il, il allait monter en voiture. C'est bon ! Tu reviendras ! » J'ai dit : « N'était pas de bonne foi et j'ai perdu la tête. Je regrette... »

M. Dupont, atteint d'une balle dans le dos, devait s'écrouler en arrivant à l'hôpital. Deloge entra dans un café voi- sin et remit son arme au défilant en disant simplement : « J'attends ici. J'ai tué Dupont... »

De nombreux témoins défilent à la barre, puis l'avocat général. Gagel et M. Campinchi échaient les réflexions que cette affaire peut suggérer et à l'ac- cusation et à la défense.

Après une longue délibération, qui s'est

### UN ANCIEN CAPITAIN DE GENDARMERIE BLESSÉ PAR SA FEMME A COUPS DE REVOLVER

Le blessé, qui a été atteint de deux balles à la tête, est dans un état très grave

— Je demandais de l'argent à mon mari ; il m'a menacé, a dit la meurtrière avant de se tuer.

— C'est la jalousie qui a poussé ma femme, a dit la victime.

Le Mans, 4 nov. (dép. Petit Parisien.) Capitaine de gendarmerie en re- traite, chevalier de la Légion d'hon- neur et titulaire de la médaille mili- taire, M. Georges Marnot, cin- quante-huit ans, s'était retiré au Mans, 5 bis, rue Lionel-Royer. Il avait facilement trouvé un emploi au greffe du tribunal civil et jouis- sait de l'estime générale. Sa femme, Mme Lucie Marnot, était bien consi- dérée dans le quartier de l'Évêché où le ménage habitait. Ce fut une véri- table stupeur quand on apprit le drame qu'elle avait provoqué.

Mme Marnot avait, depuis long- temps des sautes d'humeur. Le couple avait vécu aux colonies. A leur retour en France, le capitaine et sa femme durent se séparer et pendant huit ans, ils vécurent éloignés l'un de l'autre. Il y a trois ans qu'ils avaient repris la vie commune et s'étaient installés au Mans.

Il était 1 heure de l'après-midi. M. et Mme Marnot venaient de dé- jeuner. Le repas avait été orageux : Mme Marnot, en effet, avait reproché à son mari de ne pas lui donner assez d'argent et déclarait avoir besoin de fonds pour aller subir une opération chez son frère, médecin en- tendant que son mari avait beaucoup plus d'argent pour son fils René, qui habite Tours, que pour elle-même.

M. Marnot tenta-t-il de calmer sa femme ou lui répondit-il vertement ? On ne sait. Toujours est-il que Mme Marnot s'empara d'un revolver et fit feu par deux fois sur son mari, qui reçut les deux balles dans la tête. Le malheureux s'écroula ensanglanté sur le parquet de la salle à manger.

Mme Marnot sortit alors et arriva chez Mme Bodin, qui habite une maison voisine :

— Je viens de tuer mon mari ! dit-elle. Faites le nécessaire. Je lui demandais de l'argent, il m'a menacé !

— Malheureuse ! répondit Mme Bodin, qu'avez-vous fait là ?

— Oh ! je sais, mais enfin ça y est ! répondit Mme Marnot.

On alla prévenir un médecin, tan- dis que la police était alertée. Une voiture d'ambulance arriva pour transporter M. Marnot à l'hôpital. Il déclara :

— C'est la jalousie qui a poussé ma femme ! Je crois que j'ai mon compte !

Puis il donna l'adresse de son fils à Tours. Pendant ce temps, Mme Marnot, dans la cuisine, se tirait un coup de revolver dans la tête. Sa mort fut instantanée.

La voiture d'ambulance transporta M. Marnot à l'hôpital, puis revint rue Lionel-Royer pour prendre le corps de la meurtrière, qui fut condu- it à la morgue. Ce soir l'état du blessé était toujours grave. Les deux balles ont été extraites. On espère que l'ancien capitaine pourra sur- vivre.

### Richard Corbett qui tua sa mère a été acquitté par le jury du Var

C'est moi qui voyant souffrir horriblement ma mère l'ai tué délibérément » a-t-il dit

L'audience a été marquée par des incidents émouvants ; un juré s'est évanoui pendant l'interro- gatoire de l'accusé

Draguignan, 4 nov. (dép. P. Paris.) Le curieux procès Corbett a attiré au chef-lieu du Var de nombreux journalistes britanniques, beaucoup de médecins et une partie de la co- lonie anglaise habitant les stations voisines. Dans le matin brumeux et frais, les groupes stationnent devant le palais de justice, attendant l'ou- verture des portes. Un important service d'ordre comprenant gendar- mes et soldats sénégalais aux rous- ges chéchias interdit l'approche à tous les curieux.

A 10 heures, l'audience est ouverte. Corbett, au banc des accusés, est correctement vêtu d'un complet gris. Son visage émacié, aux traits fins, laisse deviner les souffrances physi- ques et morales qu'il a endurées. Les gendarmes, pleins de bienveillance, laissent s'approcher les nombreux Hyérois qui viennent lui serrer la main.

Pendant la lecture, la salle court de l'acte d'accusation, Corbett batte la

tête. Il ne la relève que lorsque le greffier parle de l'attitude de l'ac- cusé à l'instruction, disant au juge : « Je ne regrette pas mon acte, car j'ai eu agir pour le bien. » On sent que le jeune homme est convaincu

et qu'il va soutenir énergiquement son point de vue.

« C'est moi qui ai tué délibé- rément ma mère », dit l'accusé. L'interrogatoire commence.

— Vous vivez à Hyères, commence le président, avec votre mère, depuis très longtemps. Les meilleurs renseignements sont fournis sur votre compte. Vous aviez la plus vive affection pour votre mère. Elle-vous Français ou Anglaise ?

— J'ai opté pour la France.

— Votre mère avait subi une première opération.

— Oui, par le médium.

— Vous avez tout tenté pour la sau- ver. Lorsque les médecins ont déclaré qu'elle était condamnée irrévocable- ment, vous avez fait venir un grand spécialiste de Londres, qui a confirmé le diagnostic. Votre mère vous a-t-elle manifesté le désir secret de mourir de votre main ?

— Non, monsieur le président, jamais ! C'est moi qui la voyant souffrir horri- blement, ai tué délibérément ma mère.

Le président fait le récit du drame tel qu'on le connaît. Le soir, Corbett donne des stupéfiants à sa mère qui s'endort. Il en prend lui-même, puis tire sur la malade endormie.

Corbett reconnaît les faits.

— Savez-vous, Corbett, poursuit le

Richard Corbett

M. Brun

Mme Corbett

APRÈS LA CRISE



— Console-toi ! mon pauvre ami, ce sera peut-être pour la prochaine fois !

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



# DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU PETIT PARISIEN ET DU TIMES

## M. THOMAS expose aux Communes les mesures prises contre le chômage

L'Assemblée a accueilli avec une certaine froideur les explications du lord du Secau privé

Londres, 4 novembre (dép. Petit Paris). — M. Thomas a fait ce soir aux Communes la déclaration impopulaire tendant sur la question du chômage. N'étant pas en mesure d'annoncer que sa politique avait obtenu de brillants résultats et se voyant, au contraire, obligé de reconnaître que, depuis l'avènement du parti travailliste, le nombre des sans-travail s'est accru de 100.000, le lord du Secau privé a expliqué qu'il y avait là un phénomène saisonnier et qu'au surplus le chômage n'était pas un mal temporaire, ne pouvait être guéri par des mesures temporaires.

Après avoir indiqué à quelles conditions les fonds d'Etat pouvaient être utilement affectés à des travaux d'utilité publique, M. Thomas a déclaré qu'il avait, depuis trois mois, alloué 11 millions de livres sterling de subventions pour des entreprises municipales consistant principalement en canalisations d'eau potable.

Cette somme est de nature, a-t-il dit, à procurer du travail à 500.000 hommes pendant un mois.

L'orateur a ensuite annoncé qu'on avait prévu, tant en Grande-Bretagne qu'au Zambie, un total de travaux s'élevant à 12 millions de livres.

Parlant ensuite de sa visite au Canada, il a déclaré qu'elle avait eu un double but : le développement du commerce d'exportation britannique et l'émigration dans le Dominion du Canada, la main-d'œuvre inutilisée dans la métropole.

Sur ce second point, le lord du Secau privé voit des obstacles de deux natures. D'abord, les dominions, en général, et le Canada, en particulier, ne veulent d'un bon œil que la Grande-Bretagne verse sur eux ses chômeurs. D'autre part, la législation actuelle fait hésiter ceux qui seraient désireux d'émigrer, car ils sont retenus par la crainte que, si leur arrivée au Canada est retardée, ils perdent le bénéfice des secours.

Sur le premier point, malgré la concurrence américaine et russe, M. Thomas espère que le Dominion du Canada, avec le Canada s'intéressent, et il observe, en terminant, non d'ailleurs sans que cela méritait, que la Grande-Bretagne est le meilleur client du Canada, à qui elle achète 32 0/0 de ses blés, mais que n'est pas le cas de la France, qui ne lui en achète que 10 0/0.

Ceux qui attendaient de M. Thomas des surprises ont été déçus, car son discours contenait très peu de détails inédits. Le lord George n'a pas manqué d'en critiquer le vague et l'obscurité et a demandé la publication d'un Livre blanc contenant un exposé précis et complet des propositions gouvernementales, qu'il a qualifiées de timides, pusillanimes et intellectuelles.

M. Maxton, au nom des travaillistes d'extrême gauche, a sur un ton caustique, invité M. Thomas à s'affranchir de sa philosophie conservatrice du chômage, et le plupart des orateurs ont exprimé l'avis que les plans proposés par le cabinet avaient fort peu de chance d'atténuer le chômage au cours de l'hiver.

Bien que l'Assemblée ait voté le crédit de 11 millions, elle n'a pas eu de débat, on peut dire qu'elle a accueilli avec une certaine froideur les explications du lord du Secau privé.

## La mort de M. Herbet

CONDOLEANCES BELGES

Bruxelles, 4 novembre (dép. P. Parisien). — L'annonce du décès de M. Herbet, député belge, a été accueillie avec une profonde émotion aussi bien dans les milieux politiques que dans la société bruxelloise, qui estimait toute la part que l'ambassadeur de France avait prise dans les relations d'amitié unissant les deux pays.

Sa disparition met en deuil toute la colonie française, qui trouva toujours auprès de lui et de Mme Herbet le meilleur accueil.

La presse belge rend hommage à la dignité avec laquelle il représentait la France.

Le roi des Belges a adressé un télégramme de condoléances au Président de la République.

De son côté, M. Max, bourgmestre de Bruxelles, a salué, devant l'Assemblée, la mémoire de l'ambassadeur défunt.

Le ministre des Affaires étrangères a adressé au baron de Gailfrier d'Hestroy un télégramme le remerciant d'exprimer au gouvernement français les regrets unanimes que causera en Belgique la disparition de M. Maurice Herbet, et de rendre visite à Mme Herbet pour lui dire combien le malheur qui la frappe émeut profondément le gouvernement belge.

M. Papias, de Morchoven, chef du protocole, s'est rendu à l'ambassade de France pour présenter au chargé d'affaires les condoléances officielles du gouvernement belge.

M. Udrzal, en Tchecoslovaquie, succède... à M. Udrzal

Prague, 4 novembre (dép. Havas). — Le président du Conseil tchécoslovaque, M. Udrzal, chef du parti agraire, a été chargé de constituer le cabinet.

La presse anglaise se réjouit du maintien au Quai d'Orsay de M. Aristide Briand

Londres, 4 novembre (dép. P. Parisien). — Dans les commentaires, d'ailleurs très discrets, qui ont suscités la constitution du nouveau gouvernement français, l'attention se concentre sur la personnalité de M. Briand. On se félicite unanimement qu'il se retrouve, après la crise, à la tête du Quai d'Orsay, où l'on espère qu'il pourra poursuivre, en accord avec M. Tardieu, la politique qu'il a toujours pratiquée en coopération avec M. Poincaré. C'est ainsi que le *Daily News* écrit :

« C'est à cause de l'attitude que le nouveau ministre sera appelé à prendre dans les questions européennes que la présence de M. Briand dans son poste est accueillie avec satisfaction. »

De son côté, le *Daily Telegraph* observe :

« L'attitude du nouveau gouvernement vis-à-vis des problèmes extérieurs qui, à l'heure actuelle, intéressent le plus la France, est des maintenant définie par la présence de M. Briand au Quai d'Orsay. »

Enfin, le *Daily Mail* remarque :

« Le public britannique se réjouira de retrouver dans le nouveau ministère M. Briand, poste même qu'il occupait dans l'ancien. M. Briand, avant et pendant la guerre, s'est toujours montré un partisan résolu de l'Entente et, à des heures difficiles, a prouvé qu'il était homme de caractère et de courage. »

Varsovie. — L'éminent linguiste polonais Jean Boduyn, de Courtenay est mort.

Londres. — Sir Thomas Holdich, qui avait présidé la commission de délimitation des frontières russo-anglaises, est décédé.

## Une protestation du président de la Diète polonaise

Varsovie, 4 novembre (dép. Havas). — Le président de la Diète, M. Daszynski, publie le texte de la lettre qu'il a adressée au président de la République, dans laquelle il proteste avec indignation contre la publication, par le ministre de l'Intérieur, M. Skladkowski, et le lieutenant-colonel Brek, chef du cabinet du ministre de la Guerre, du procès-verbal de sa conversation avec le maréchal Pilsudski.

M. Daszynski relate les termes de son entretien avec le président de la République. Il constate qu'il a pris la défense de la dignité de la Diète et qu'il a soumis au président de la République deux alternatives : soit la démission du cabinet, soit la dissolution de la Diète.

M. Daszynski ajoute qu'en dehors de la Diète il lui est impossible de se rencontrer avec le maréchal Pilsudski.

Le président de la République répond à M. Daszynski

Varsovie, 4 novembre (dép. Havas). — Le président de la République a fait remettre ce matin, par son aide de camp, à M. Daszynski, président de la Diète, une lettre dans laquelle il fait savoir au dernier qu'il doit considérer son refus de venir assister à la conférence à laquelle devait prendre part le maréchal Pilsudski, comme un refus de sa part de chercher à éclaircir les incidents du 31 octobre, comme cela avait été proposé au président de la République dans sa lettre du 31 octobre.

La séance de la Diète a été fixée à demain soir.

Le jeudi 7 novembre aura lieu la séance de la commission constitutionnelle.

La pétition en Allemagne contre le plan Young

Berlin, 4 novembre (dép. Petit Parisien). — D'après les derniers recensements, le nombre des inscriptions pour la pétition anti-Young s'est trouvé porté à 4.146.342, mais le pourcentage de ces inscriptions, par rapport au nombre des électeurs, est tombé à 10,04 au lieu de 10,98 samedi. Trois circonscriptions restent encore à recenser avant qu'on puisse voir le résultat absolu du référendum.

Si les 10 % nécessaires et suffisants sont finalement dépassés ou même atteints, le gouvernement d'Empire remettra des cette semaine au Reichstag le projet de loi en quatre articles joint à la pétition, en accompagnant ce projet de loi du mémorandum indiquant les raisons (connues) pour lesquelles il le rejette. Il se peut que le Reichstag soit appelé à se réunir avant la fin du mois en une courte session extraordinaire qui ne durerait, croit-on, que deux jours pour examiner et liquider ledit projet de loi qui sera évidemment rejeté par la grande majorité du Parlement d'Empire. On ne sait pas encore à quelle époque le Reichstag ouvrira les débats concernant la ratification du plan Young.

Le prince Max de Bade est très malade

Berlin, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — Les dernières nouvelles de la santé du prince Max de Bade sont très mauvaises. Le dernier chancelier de l'Empire allemand, souffrant d'artériosclérose, il est âgé de soixante-cinq ans. Il a fait, il y a quelque temps, une chute dans son appartement et s'est brisé une côte. Cette fracture a entraîné des complications et le prince a dû être transporté dans un hôpital à Constance où la princesse a été appelée à son chevet.

La question des indices préoccupe les communes

Londres, 4 novembre (dép. Petit Parisien). — La déclaration que le vice-roi de l'Inde, lord Irwin, n'a pas de sujet de la politique du gouvernement actuel, a été l'objet de l'attention des milieux politiques et parlementaires. Le secrétaire d'Etat pour l'Inde, M. Wedgwood Benn, s'est vu interroger sur ce sujet aujourd'hui aux Communes par une demi-douzaine de députés. Il a réservé les explications gouvernementales pour les débats qui auront lieu demain à la Chambre des lords et jeudi aux Communes.

Une éruption volcanique aurait fait trois cents victimes au Guatemala

Londres, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — Un message Exchange Telegraph de Guatemala rapporte que, suivant des informations qui manquent d'ailleurs de confirmation officielle, trois cents personnes ont péri à la suite de l'entrée en éruption du volcan Santa Maria. Dans toute la région avoisinante, de nombreuses fermes ont été détruites et des villages tout entiers sont menacés de destruction par les pluies de cendre et les flots de lave que, sans interruption, vomit le cratère.

La reine de Roumanie est de retour à Bucarest

Bucarest, 4 novembre (dép. Havas). — La reine Marie, accompagnée de la princesse Margareta, est arrivée à Bucarest. Elle a été saluée à la gare par la princesse Hélène, le régent Sărăzanu, M. Maniu, président du Conseil, les membres du gouvernement et par les hauts dignitaires civils et militaires.

La reine a pris résidence dans la capitale.

Zoubkov qui va divorcer n'est pas content

...On ne lui offre que 10.000 marks

Berlin, 4 novembre (dép. Petit Parisien). — Le 20 courant sera jugée à Bonn l'action en divorce présentée par la princesse Marie Zoubkov contre son mari. Ce dernier, qui demandait pour consentir au divorce une indemnité de 5 millions de marks, a dû réduire de beaucoup ses prétentions. Il se satisfait maintenant de 400.000 marks, pour restituer en outre cent lettres environ que sa femme lui a écrites au cours des dernières années. Jusqu'ici une offre de 10.000 marks seulement lui a été faite.

Samedi dernier, Zoubkov est venu à Berlin pour rencontrer le maréchal Eusebio Kirichen, pour s'entretenir avec l'avocat de la princesse qui lui a remis la demande de divorce. Zoubkov, qui s'est montré très peiné de la situation, dit que la faute en est aux autorités des divers pays qui l'ont empêché de vivre avec sa femme. Il compte se refaire une existence à Vienne où l'attend, paraît-il, un engagement rémunérateur.

UN NOUVEL AMBASSADEUR D'ITALIE A BERLIN ?

Berlin, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — Les journaux annoncent que le comte Orsini Baroni, ambassadeur d'Italie à Angora, serait nommé ambassadeur d'Italie à Berlin en remplacement du comte Aldrovandi. Le comte Orsini Baroni est connu avec la fille de M. Eugène Guttman, le fondateur de la Dresdener Bank.

## La tempête boursière à New-York n'est point passée

Londres, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — Le marché financier de Wall Street est loin d'avoir retrouvé la situation normale. Des dépêches de New-York signalent ce soir que les stockbrokers n'ont pas encore réussi à dépolluer tous les comptes relatifs aux transactions précipitées des journées de désastre de la semaine dernière. Pour faciliter cette liquidation et aider le public à recouvrer son sang-froid, le comité du Stock Exchange a décidé de réduire la durée du marché. Demain, en raison des élections municipales, la Bourse sera fermée comme tous les ans, à pareille date. Mercredi, jeudi et vendredi, elle sera close à 13 heures, c'est-à-dire réduite de moitié. Enfin, samedi, elle sera fermée toute la journée.

On annonçait hier une grande affluence d'ordres d'achats et une accélération du mouvement de reprise. La nouvelle a été démentie par les faits. Le marché a ouvert aujourd'hui au-dessous des cours de clôture de jeudi et les baisses s'est encore accentuée au cours de la journée. Le volume des transactions a d'ailleurs été assez restreint : c'est à peine si 6 millions 189.000 titres ont changé de mains, c'est-à-dire 10 millions de moins que mardi dernier.

Le roi George réside aujourd'hui un conseil privé

Londres, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — Le roi George V, accompagné de la reine Mary et de la petite princesse Elisabeth, est rentré à Londres aujourd'hui. A la gare de King's Cross où le train royal est arrivé à 12 h. 20 une foule considérable a fait aux souverains un accueil chaleureux. Le roi dont l'état de santé s'est visiblement amélioré, a sauté lestement de son wagon et a été accueilli par une foule de courtisans. Vers son auto, tendue par la main sa petite fille, il a salué à plusieurs reprises la foule qui l'acclamait.

Au moment de l'arrivée des souverains à Buckingham Palace, plus de quatre mille personnes ont été massées aux abords du palais, ont sauté d'ovations répétées l'apparition de l'auto royale.

Des demain, le monarque présidera un conseil privé dans la matinée et les après-midi il y aura diverses conférences avec ses ministres.

On s'occupe, à Baden-Baden des accords fiduciaires

Baden-Baden, 4 novembre (dép. Havas). — Le comité d'organisation de la Banque internationale des paiements a commencé aujourd'hui la première lecture des accords fiduciaires, sans toutefois encore prendre aucune décision.

Demain, le comité poursuivra la discussion générale, notamment celle relative aux prestations en nature.

Les pourparlers économiques germano-polonais

Varsovie, 4 novembre (dép. Havas). — Aujourd'hui ont repris, à Varsovie, des négociations concernant la convention économique germano-polonaise. Cette reprise a été précédée, au cours des dernières semaines, d'une série d'entretiens préparatoires, lesquels ont porté sur les conditions et l'extension de ladite convention en tenant compte des accords intervenus antérieurement.

M. Karakhan est attendu à Angora

Angora, 4 novembre (dép. Havas). — Le commissaire soviétique, M. Karakhan, est attendu prochainement à Angora. Sa visite est considérée comme devant avoir une très grande importance.

Satto, le jeûneur, vient de mourir

Londres, 4 nov. (dép. Petit Parisien). — De Blackpool on annonce aujourd'hui la mort, à l'âge de quarante-huit ans, du recordman du jeûne, Riccardo Satto, connu du monde entier et plus particulièrement en France, pour avoir jeûné pendant 100 jours consécutifs.

Une réunion de la région de Longueville aura lieu jeudi pour encourager les agriculteurs à poursuivre la grève.

Des incidents sans gravité se sont produits à Monrovia, où les poles de lait d'un cultivateur ont été renversés sur la route, et à Cuchy, où un producteur a été l'objet de menaces.

Cette grève cause une assez vive émotion dans tout le pays de Bray.

Le brouillard cause l'échouement d'un cargo anglais près de Boulogne

Boulogne-sur-Mer, 4 nov. (dép. P. P.). — Cette nuit, alors que le brouillard recouvrait le détroit du pas de Calais, le cargo anglais *Filgard*, qui se rendait de Cardiff à Dunkerque, s'est échoué, près de Boulogne, sur un banc de sable, à 1 mille à l'est du phare de Waudou. Les deux remorqueurs *Champion* et *Calaisien*, du port de Calais, se sont portés au secours du *Filgard*. Le capitaine déclara qu'il espérait pouvoir se libérer de son écueil vers 10 heures, mais, car, à 12 h. 45, à marée montante, le *Filgard* se rendait. Il poursuivait sa route vers Dunkerque.

Trois jambes pour deux jumeaux

Aix-la-Chapelle, 4 nov. (dép. Havas). — Dans un hôpital de la ville, une femme a donné le jour à deux jumeaux reliés par l'abdomen et ayant en tout trois jambes.

FECONDITE

Le Cap, 4 novembre (dép. Havas). — Une jeune femme blanche a accouché de six garçons. Trois ont succombé.

Sept blessés près de Foix dans un tamponnement

Foix, 4 novembre (dép. Petit Parisien). — Un train de marchandises, transportant du charbon et se dirigeant vers Ax-les-Thermes, est entré en collision, à deux cent mètres environ de la gare de Foix, avec un train de voyageurs venant de Saint-Paul. Le choc fut extrêmement violent, le tender du convoi est sorti des rails et le wagon du chef de train a été télescopé. Le tamponnement a fait sept victimes, dont le chef de train Lesclap. Son état est alarmant.

FÊTES ET RÉUNIONS

— La messe du Saint-Esprit a été dite hier matin en l'église des Carmes sous la présidence de Mgr Lefebvre, pour la reprise des cours de l'Institut catholique. La messe était dite par Mgr Le Serre, professeur. Après l'évangile, Mgr Baudrillard a donné la parole à M. de la Motte. Après la messe le recteur et les professeurs de l'Institut catholique ont distribué des lettres de félicitation aux élèves de Mgr Crépén.

— La distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de gréce a eu lieu hier soir à la Sorbonne, sous la présidence de M. Pierre Marraud, ministre de l'Instruction publique. Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

— Les *anciens combattants bretons de Paris* ont eu le honneur d'être les premiers à recevoir une récompense de plus de deux cents, de donner leur premier banquet sous la présidence de M. Gaston Duval, qui est, avec M. de la Motte, le président de la Ligue des combattants de Paris.

— Hier soir, à la Sorbonne, a eu lieu, sous la présidence de M. Marraud, ministre de l'Instruction publique, la distribution des récompenses de l'Ecole de législation professionnelle et de pratique coloniale de Paris, fondée en 1905.

## LE MARQUIS DE LAMBERT le premier aviateur qui survola Paris est fêté par l'Aéro-Club de France

Le 4 novembre 1909, l'Aéro-Club de France célébrait, en un banquet solennel, l'exploit du comte de Lambert qui vint le survoler Paris, doublant la tour Eiffel à bord d'un avion Wright. Hier, vingt ans après, la grande association était l'anniversaire du glorieux vol. Le marquis de Lambert était là, blanchi, entouré de MM. Henri Gauthier, directeur de l'aviation commerciale, représentant de l'aviation militaire, et de M. Laurent Eynac, Sorreux, vice-président de l'Aéro-Club de France ; Marcel Héraud, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil ; Caquot, général Pujol, général de Goye et M. d'Andigné, président du conseil municipal.

C'est M. d'Andigné qui le premier, prit la parole pour associer la Ville de Paris au geste de l'Aéro-Club de France fêtait le marquis de Lambert.

M. Sorreux ensuite rappela les solennités anniversaires de l'Aéro-Club de France, qui, après avoir fêté Farman, Gabriel Voisin, Bleriot, fêta le marquis de Lambert qui a réalisé le premier survol de Paris. Il rappela les circonstances du vol, l'émotion soulevée tant à Paris qu'à l'étranger, et le rôle joué par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli. Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.

Après quelques mots du colonel Renard, le glorieux précurseur, très ému, dit ce qui fut le premier de l'aviation. Il rappela le souvenir de l'exploit accompli par le marquis de Lambert, et, enfin, l'enthousiasme à la nouvelle de l'exploit accompli.



# L'INDUSTRIE DU PUR SANG

En 1914, donc, le turf français était remarquablement prospère. La guerre allait lui apporter cinq années de chômage. Ce fut une véritable catastrophe. Notre élevage de pur sang aurait peut-être sombré si les sociétés de courses n'avaient utilisé leurs fonds de réserve à subventionner ces épreuves de sélection, réunions de courses sans pari mutuel, qui engageaient les propriétaires à conserver une partie de leur effectif.

En 1919, quand les hippodromes rouvrirent leurs portes, la foule s'y ruina à s'écrouler. Cela se comprend aisément. Pendant cinq années le public parisien avait été sévère de l'une de ses distractions préférées et, d'autre part, pour des raisons que nous connaissons, il y avait alors beaucoup d'argent en circulation. A vrai dire, cette monnaie était déjà avariée et les initiés prévoyants sa chute rapide. Mais elle affluait et l'on n'y regarda pas de plus près.

En moins de deux ans, le turf, sous cette affluence de pécune, parut complètement relevé de la crise qui avait failli l'annihiler pour longtemps. Je dis bien « parut », car, dès à présent, nous pouvons voir des différences profondes entre le turf de 1914 et le turf actuel, dont la prospérité est plus apparente que réelle.

Tout d'abord, nous remarquons, parmi les propriétaires, la prédominance de l'élément étranger qui, à vrai dire, se faisait déjà pressentir au jour de l'après-guerre. Cependant, entre les dix premiers au palmarès des propriétaires gagnants de l'année 1913, un seul, M. Durieux, n'était pas Français. En 1928, sur cette même liste des dix sportsmen ayant gagné le plus d'argent en courses pures, nous relevons cinq noms de propriétaires d'origine étrangère : M. Ogden Mills, M. Martinez de Hoz, M. Edward Esmond, M. Jacques Wittouck et le capitain Jefferson Davis Cohn. Faut-il le déplorer ? Mais non. C'est un phénomène naturel d'osmose économique analogue à celui qui a poussé des financiers américains à entreprendre le relèvement de l'industrie allemande. Le capitalisme est international et les capitaux vont se sentant là où le bon sens s'en fait sentir.

Remarquons encore que la majorité des propriétaires d'écuries de courses n'appartiennent plus aux classes sociales où se recrutait cette même majorité à la fin du siècle dernier. Les unes après les autres, nous avons vu disparaître les casques classiques du vicomte d'Harcourt, du baron Gouraud, du duc de Gramont, du comte de Clermont-Tonnerre, du marquis de Ganay, de M. Maurice Caillaud. C'étaient là des sportsmen de la vieille école, membres des grands cercles qui sont les derniers refuges intimes des véritables mondains — des vrais de vrais si j'ose employer ce vocable généralement péjoratif — d'anciens diplomates, d'anciens officiers, qui n'étaient peut-être déjà plus la majorité sur le turf de 1914, mais qui y possédaient encore le maximum d'influence.

A présent, le turf s'est démocratisé, c'est-à-dire que nous y vivons sous le règne de la ploutocratie. En effet, les cinq sportsmen français qui, en 1928, disputent aux étrangers les dix premières places du palmarès, sont le baron Edouard de Rothschild, M. Jean Stern, le feu comte de Rivaud, M. Moulines et M. Marcel Bouscay : des financiers et des businessmen.

En même temps, le turf s'est également démocratisé d'aspect. Aux journées d'élégance et de jadis on succédait des meetings d'affaires. Le rendez-vous de noble compagnie est devenu la bourse aux chevaux et l'enclosure du pesage est une corbeille où quelques messieurs que la police tolère jouent les rôles d'agents de change et de couilleurs.

Cette évolution en grisaille s'est encore accentuée du fait que les sociétés de courses ont longtemps maintenu les tarifs d'entrée au pesage à un chiffre très inférieur en franc papier au louis d'or d'avant guerre. Ce ne fut peut-être pas un heureux calcul de chercher avant tout à assurer des assistances nombreuses. On ne s'aperçoit pas que le rendement du mutual ait augmenté d'autant par rapport aux chiffres de 1913 et je crois que le pesage aurait dû d'abord regarder son cachet d'extrême chic parisien, ne serait-ce que pour conserver son prestige vis-à-vis des jeunes générations qui sollicitent les sports encore incertaines à un quart de siècle. Le recrutement des propriétaires est le nœud vital du sport hippique.

Il n'apparaît pas actuellement que ce recrutement soit compromis.

## LE TURF ET SON EVOLUTION

Jamais les casques furent aussi nombreux. Pourtant, depuis quelques années, il ne se fonde guère de grandes écuries nouvelles. Or ce sont les grandes écuries qui créent le vrai sport, les petites ne pouvant être surtout que des entreprises de spéculation, à moins de posséder un tout bon cheval parmi leur effectif réduit.

En effet, vouloir boucler son budget en gagnant des prix constitue, pour un propriétaire, une illusion. Déjà avant la guerre, on écrivait que « l'éleveur peut gagner de l'argent et le propriétaire éleveur équilibrer son budget, mais que le propriétaire sans élevage doit y être de sa poche ».

Et notez qu'en 1913 les dix premiers propriétaires gagnants en plat se partageaient 5 millions et leurs collègues du steeple-chasing 2 millions 600.000 francs, tandis qu'en 1928 les sommes correspondantes n'ont été respectivement que de 14 et 6 millions de francs papier : soit, en ramenant le tout à l'échelle de notre monnaie, 20 millions en 1928 contre 38 en 1913.

Ce sont ces chiffres qui m'agitaient à dire que la prospérité actuelle de notre turf est plus apparente que réelle, étant donné que le total des prix dépend directement des recettes encaissées par les sociétés de courses, tant aux entrées qu'aux baraquons du mutual, où elles bénéficient d'un prélèvement de 4 %.

Cette situation n'a pas été sans émouvoir les dirigeants du turf, qui se sont trouvés amenés à chercher des recettes nouvelles. Ils ont tout d'abord porté l'entrée du pesage à 60 francs-papier, soit aux trois cinquièmes de ce qu'elle était avant guerre. Cette mesure, trop tardivement prise, n'a pu empêcher le rendement qu'elle aurait dû garantir de quatre ou cinq ans auparavant.

Il apparaît donc que ce mutual, à présent, les recettes du pari mutuel qu'il faut chercher à augmenter. Et pour cela, un seul moyen : tenter de récupérer une partie des sommes qui échappent au mode de parier légal par suite de la multiplication des paris clandestins.

Ces évènements sont considérables. Des compétences les évaluent au triple des sommes jouées au mutual qui atteignent, en 1928, un total de 1.600.000 francs.

Comment se produisent-elles ? De deux manières : sur l'hippodrome du fait de ces messieurs que j'ai tout à l'heure assimilés aux couilliers de la bourse ; en ville, du fait de quelques officines qui possèdent des milliers de rabatteurs.

Les couilliers du turf sont, je l'ai dit, à peu près tolérés par la police, et cela à la demande des propriétaires eux-mêmes. Il ne peut guère, dans l'état de choses actuel, en aller autrement. Pour essayer d'équilibrer son budget, le propriétaire ne pouvant compter sur de maigres allocations, doit recourir au jeu. Naturellement, il joue assez gros. Voyez-vous notre homme arrivant sur l'hippodrome avec une sacoche gonflée de billets de banque ? C'est une mode à l'ancêtre, peut-être. En tout cas, pour l'instinct, c'est le donneur d'argent clandestin qui joue le rôle de banquier et c'est à lui que le propriétaire confie son pari.

Pour tenter de récupérer une partie de ces évènements, la Société d'Encouragement représente une tentative faite par la Société Sportive, a décidé la création d'un guichet de pari mutuel où l'on pourrait jouer par chèques. Evidemment... Mais ces chèques devront être garantis par une provision versée d'avance. Alors, le donneur restera toujours l'organisme de crédit indispensable à toute entreprise de spéculation. Et puis, en jouant au bookmaker, le propriétaire a l'illusion que sa prise demeure secrète et ne tend pas à baisser la cote de son cheval. En fait, c'est tout à fait l'illusion, car les nouvelles circulent vite autour des enclosures de nos hippodromes.

On réclame, de divers côtés, le rétablissement d'une équipe de teneurs de livres patentés qui se tiendraient dans les enclosures et qui fonctionneraient concurremment avec le mutual. Parfait. Mais reste un petit point, dirait l'Anglais. Comment empêcher la fraude résultant d'une entente préalable entre le teneur de livres et le joueur ? Ceci mérite d'être sérieusement étudié.

Pour les paris pris en ville, à Paris et en province, leur récupération peut être tentée sans tant faire de façons. Dans huit ans, deux parlementaires, M. Léo Bouysy et M. Régis, ont déposé des projets de loi préconisant l'extension du pari

# LES COURSES

Hier à Saint-Cloud. — Les résultats

A vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.300 m.  
1. Placé (R. Rouelle) 22  
2. A Mile M. Ventrone 22  
3. Fruit Vert (R. Rouelle) 20  
4. Zipsa (K. von) 18  
5. Mayno (T. Turner) Non placés  
Opre (P. Cagnot), Palsance (P. Cagnot), Balise (G. Winkfield), Jume (R. Garret), Iana (A. Rabbe), Piau de Sain (J. Cornut), L'Inde (G. Winkfield), Golden Reef (G. Winkfield), Tante Marianne (A. Palmer), Mito (F. Rochetti), Rosa Bonheur (A. Chéret), 1 long, courte tête, 1 long.

12.500 francs, 1.500 mètres  
1. Yes (C. Bouillon) 53 30  
2. A. M. Stéphanie (A. Esling) 53 30  
3. Rat's Tail (F. Hervé) 53 30  
4. Rodogune (Semblat) 53 30  
5. Ocolia (T. Turner) Non placés  
L'abbé de Meud (A. Esling), Mantel (R. Blaise), Khansa (A. Palmer), Country Girl (E. Chancelier), Croix Blanche (G. Barrois), Philologie (G. Winkfield), Senna (M. Allemand), Maurice (F. Hervé), Abyssinia (A. Rabbe), Place Victor Hugo (G. Augé), Oneffonds (F. Rochetti), Pantine (M. Bonaventura), Thyras (G. Winkfield), 3/4 long, courte encoche, 1 long.

20.000 francs, 1.300 mètres  
1. Collecteur (Garner) 25 50  
2. A. M. Jean Prat (Semblat) 25 50  
3. Ponfon (G. Vatar) 25 50  
4. Brandy (A. Rabbe) 25 50  
5. Empereur (A. Esling) Non placés  
Monsieur Bergeret (M. Allemand), Stanislas II (F. Sampson), Xiphon (M. Bonaventura), Baronnet (C. Bouillon), La Fleche d'Or (D. Tordero), 3/4 l., 1 l., 2 l., 2 l.

Handicap. — 12.500 francs, 2.000 mètres  
1. Cyrano (R. Bèche) 24 50  
2. A. M. Myran Ekayann (P. Cagnot) 24 50  
3. Altissimus (Semblat) 24 50  
4. Tricard (T. Turner) 24 50  
5. Huchet (G. Vatar) Non placés  
Le Simon II (A. Esling), Hazer (L. Lesain), Ceylon Chief (F. Rochetti), Daphnis (E. Goulet), L'Est (A. Rabbe), Brindard (C. Herbert), Le Soleil (M. Béguristain), Fédor (F. Hervé), Prince Kara (T. Turner), Nyo (A. Palmer), Red Gauntlet (A. Chéret), D'Or Couronné (A. Esling), Philémon (J. Lyon), Natchalo (R. Vincent), Nolesto (E. Tourneil), 1 l., 1 l., 3 l.

SEMLAT MIS A PIED  
Le Jockey C.-H. Semblat a été mis à pied pour la réunion du 3 novembre à Maisons-Laffitte (sauf pour les propriétaires auxquels il a engagé ses premières et secondes places). Il a donc abandonné la deuxième place dans le Prix Ajax.

Aujourd'hui à Maisons-Laffitte, 13 h.  
MONTES ET PARTANTS PROBABLES  
Prix de Montgeron, à vendre aux enchères, 6.000 fr., 1.100 m.  
1. Prévoyance 50/50 (R. Blaise), Dianthe 50 (R. Dore), Dorena 50 (M. Daire), Syrus 50 (R. Dore), Evénement 50/50 (L. Lesain), Gironde 50 (W. Sibbritt), Afrasia 50/50 (A. Rabbe), Sully Sun 50/50 (G. Goldin), Galante 50/50 (A. Rabbe), Triomphe 50/50 (X.), Mahomet (A. Chéret), Frouche (A. Esling), Young Man 50 (S. Smith), Guignol III 50 (G. Vatar), Bagdad IX 50 (F. Rochetti), Le Souvenir 50 (S. Quenelle), Pulehille 50 (A. Rabbe), Petit Bécot 50 (A. Palmer), 1/2 Héros 50/50 (J. Rosso), La Bête 50/50 (G. Dore), Terfina 50/50 (G. Dore), Assane 50/50 (X.), Madama II 50/50 (F. George), Norfontaine 50/50 (P. Pansard), P. Flambarde 50/50 (R. Kaiser), Vivandier 50/50 (G. Vatar), Tridre 50/50 (G. Jovin), Sibylle 50/50 (F. Chéret), Frouche 50/50 (R. Anderson), Rennes 50/50 (R. Carrillat), Florio (A. Vincent), Futuriste 50/50 (G. Sautour), Miss Kitty 50/50 (M. Florentin), Impératrice 50/50 (R. Dore), Lamele 50/50 (A. Bèche).

Prix de Fougère, 12.500 fr., 2.300 m.  
1. Lactose 58 (E. Leroux), Arlette II 58 (M. Lott), Cécile II 58 (A. Esling), Place Vendôme 58 (P. Huet), Ambrosia 58 (S. Smith), Yes Dear 58 (S. Smith), Valeur 58 (C. H. Semblat), Teofila 58 (D. Tordero), Dilemma 58 (R. Trompau), Milla 58 (M. Daire), Grande Duchesse 58 (L. Vatelich), Sateo 58 (W. Sibbritt), Petrochka 58 (J. Rosso), Topaze Brolée 58 (M. Austruy), Kadish 58 (P. Castaldi), La Scourie 58 (F. Hervé), Talavera 58 (G. Dore), Cacerès 58 (C. Bouillon).

Prix de Merville, à vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.400 m.  
1. Highspeed 58 (G. Jovin), Grandeur 58 (W. Sibbritt), Gironde 58 (W. Sibbritt), Trophée 58 (S. Smith), Aymat 58 (R. Ferre), Lorette 58/50 (A. Wildman), Chicore 58 (J. Rosso), Bouquet 58 (R. Goldin), Magnus Rex 58 (J. Winkfield), Stein 58 (A. Rabbe), Port Blanche 58 (F. Hervé), Repente 58/50 (T. Turner), Forêt Fierce 58/50 (A. Esling), Fierce 58/50 (R. Dore), M. Gimblette 58 (M. Leroy), Syrus 58 (R. Dore), Corolion 58 (R. Vincent), Mississipi II 58 (W. Anderson), Petit Maitrot 58 (E. Schmonkier), Nitro 58 (F. Rochetti), Agiorite IV 58/50 (G. Vatar), Brusquerie 58/50 (C. Herbert), Abéona 58/50 (G. Augé), Magnas 58/50 (F. Hervé), Fierce 58/50 (F. Flor), Princesse Roxana 58/50 (C. Chevalier), Capitoline 58/50 (G. Sautour), Lady Liana 58 (A. Laville), Kyrnelle 58/50 (C. Saint-Leger).

Prix Belindus, 20.000 fr., 1.800 m. — Vieux Laiffe 54 (A. Rabbe), Noisan 54 (J. Frigou), Perle 54 (A. Wildman), Cutilion 54 (G. Vatar), Argus 54 (R. Dore), P. Flambarde 54 (M. Allemand), Santa Caterina 54/50 (M. Allemand), Cagnes 54 (F. Williams), Verona 54/50 (J. H. Semblat), maitres des Sablonnets, handicap, 15.000 fr., 2.600 m. — Ivaln 53/50 (A. Palmer), Gold Tip 55 (R. Ferre), Rhadamante 50/50 (R. Botton), Alaraz 54/50 (X.), Sommière 48 (R. Montan), Bleu d'Inde 47/50 (M. Dore), Oronite 47 (X.), Soldat de France 47 (F. Harris), Pruth 48 (R. Carrillat), Elme 48 (E. Lohm), Pasgode 48 (M. Béguristain).

Ménage : homme valet de chambre, femme excellente cuisinière, demandé aux ateliers et chantiers de la Seine Maritime, Le Trait, 10, rue de la République, 18, rue Turigou.

Jeune fille b. à t. fr. Ec. ou se présent. Boulangerie, 10, rue du Commerce, Paris 10.  
On dem. tri-porteur b. références. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
Instituteur interne. Très sérieuses références pour cours moyen d'année 650 fr. par mois. Couché, soucieux, blanc, français payées. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
Cie Fie de Porte-plume, 30, r. Compans, 10, demande de suite dévoués et sérieux pour travail facile. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
On dem. mécanicien atelier p. brochettes et coutures. Bret et Meunier, 18, r. Turigou.  
DAMES, distinguées, sans connaissances sp. se demand. par grosse firme française. Travail très bien rétribué. Se présenter à la suite de M. de Douai.  
Jeunes filles, 15-16 ans, pour bureau, pas de courses. Courrier Presse, 21, bd Montmartre.  
Dem. une nourrice pour enfant de sept mois. S'adr. Bazille Ecienne, 16, r. Verrerie, Paris.  
On dem. hommes immaturation p. écrit. et tri-porteur. S'adr. A. L. P. 14, r. Josselin, 18.  
Jeune fille ayant bonne écriture et sachant calculer. JEROME LEVY, 116, rue Saint-Denis.  
Homme libre dem. journée pour courses et atelier. 51, passage du Bureau, Paris.  
On demande : chauffeur pour conduite intérieure et camion. S'adr. 18, rue de la République, 18, rue Turigou.  
On dem. débutant 15 ans ou j. h. ayant travaillé épicerie ou droguerie, marié, couché. Dorat, couleurs, 130, rue de Flandre.  
Jeune homme 15 à 16 a., pour appr. commerce, p. ses par. Fred, 17, bd Poissonnière.

# LES COURSES

Hier à Saint-Cloud. — Les résultats

A vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.300 m.  
1. Placé (R. Rouelle) 22  
2. A Mile M. Ventrone 22  
3. Fruit Vert (R. Rouelle) 20  
4. Zipsa (K. von) 18  
5. Mayno (T. Turner) Non placés  
Opre (P. Cagnot), Palsance (P. Cagnot), Balise (G. Winkfield), Jume (R. Garret), Iana (A. Rabbe), Piau de Sain (J. Cornut), L'Inde (G. Winkfield), Golden Reef (G. Winkfield), Tante Marianne (A. Palmer), Mito (F. Rochetti), Rosa Bonheur (A. Chéret), 1 long, courte tête, 1 long.

12.500 francs, 1.500 mètres  
1. Yes (C. Bouillon) 53 30  
2. A. M. Stéphanie (A. Esling) 53 30  
3. Rat's Tail (F. Hervé) 53 30  
4. Rodogune (Semblat) 53 30  
5. Ocolia (T. Turner) Non placés  
L'abbé de Meud (A. Esling), Mantel (R. Blaise), Khansa (A. Palmer), Country Girl (E. Chancelier), Croix Blanche (G. Barrois), Philologie (G. Winkfield), Senna (M. Allemand), Maurice (F. Hervé), Abyssinia (A. Rabbe), Place Victor Hugo (G. Augé), Oneffonds (F. Rochetti), Pantine (M. Bonaventura), Thyras (G. Winkfield), 3/4 long, courte encoche, 1 long.

20.000 francs, 1.300 mètres  
1. Collecteur (Garner) 25 50  
2. A. M. Jean Prat (Semblat) 25 50  
3. Ponfon (G. Vatar) 25 50  
4. Brandy (A. Rabbe) 25 50  
5. Empereur (A. Esling) Non placés  
Monsieur Bergeret (M. Allemand), Stanislas II (F. Sampson), Xiphon (M. Bonaventura), Baronnet (C. Bouillon), La Fleche d'Or (D. Tordero), 3/4 l., 1 l., 2 l., 2 l.

Handicap. — 12.500 francs, 2.000 mètres  
1. Cyrano (R. Bèche) 24 50  
2. A. M. Myran Ekayann (P. Cagnot) 24 50  
3. Altissimus (Semblat) 24 50  
4. Tricard (T. Turner) 24 50  
5. Huchet (G. Vatar) Non placés  
Le Simon II (A. Esling), Hazer (L. Lesain), Ceylon Chief (F. Rochetti), Daphnis (E. Goulet), L'Est (A. Rabbe), Brindard (C. Herbert), Le Soleil (M. Béguristain), Fédor (F. Hervé), Prince Kara (T. Turner), Nyo (A. Palmer), Red Gauntlet (A. Chéret), D'Or Couronné (A. Esling), Philémon (J. Lyon), Natchalo (R. Vincent), Nolesto (E. Tourneil), 1 l., 1 l., 3 l.

SEMLAT MIS A PIED  
Le Jockey C.-H. Semblat a été mis à pied pour la réunion du 3 novembre à Maisons-Laffitte (sauf pour les propriétaires auxquels il a engagé ses premières et secondes places). Il a donc abandonné la deuxième place dans le Prix Ajax.

Aujourd'hui à Maisons-Laffitte, 13 h.  
MONTES ET PARTANTS PROBABLES  
Prix de Montgeron, à vendre aux enchères, 6.000 fr., 1.100 m.  
1. Prévoyance 50/50 (R. Blaise), Dianthe 50 (R. Dore), Dorena 50 (M. Daire), Syrus 50 (R. Dore), Evénement 50/50 (L. Lesain), Gironde 50 (W. Sibbritt), Afrasia 50/50 (A. Rabbe), Sully Sun 50/50 (G. Goldin), Galante 50/50 (A. Rabbe), Triomphe 50/50 (X.), Mahomet (A. Chéret), Frouche (A. Esling), Young Man 50 (S. Smith), Guignol III 50 (G. Vatar), Bagdad IX 50 (F. Rochetti), Le Souvenir 50 (S. Quenelle), Pulehille 50 (A. Rabbe), Petit Bécot 50 (A. Palmer), 1/2 Héros 50/50 (J. Rosso), La Bête 50/50 (G. Dore), Terfina 50/50 (G. Dore), Assane 50/50 (X.), Madama II 50/50 (F. George), Norfontaine 50/50 (P. Pansard), P. Flambarde 50/50 (R. Kaiser), Vivandier 50/50 (G. Vatar), Tridre 50/50 (G. Jovin), Sibylle 50/50 (F. Chéret), Frouche 50/50 (R. Anderson), Rennes 50/50 (R. Carrillat), Florio (A. Vincent), Futuriste 50/50 (G. Sautour), Miss Kitty 50/50 (M. Florentin), Impératrice 50/50 (R. Dore), Lamele 50/50 (A. Bèche).

Prix de Fougère, 12.500 fr., 2.300 m.  
1. Lactose 58 (E. Leroux), Arlette II 58 (M. Lott), Cécile II 58 (A. Esling), Place Vendôme 58 (P. Huet), Ambrosia 58 (S. Smith), Yes Dear 58 (S. Smith), Valeur 58 (C. H. Semblat), Teofila 58 (D. Tordero), Dilemma 58 (R. Trompau), Milla 58 (M. Daire), Grande Duchesse 58 (L. Vatelich), Sateo 58 (W. Sibbritt), Petrochka 58 (J. Rosso), Topaze Brolée 58 (M. Austruy), Kadish 58 (P. Castaldi), La Scourie 58 (F. Hervé), Talavera 58 (G. Dore), Cacerès 58 (C. Bouillon).

Prix de Merville, à vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.400 m.  
1. Highspeed 58 (G. Jovin), Grandeur 58 (W. Sibbritt), Gironde 58 (W. Sibbritt), Trophée 58 (S. Smith), Aymat 58 (R. Ferre), Lorette 58/50 (A. Wildman), Chicore 58 (J. Rosso), Bouquet 58 (R. Goldin), Magnus Rex 58 (J. Winkfield), Stein 58 (A. Rabbe), Port Blanche 58 (F. Hervé), Repente 58/50 (T. Turner), Forêt Fierce 58/50 (A. Esling), Fierce 58/50 (R. Dore), M. Gimblette 58 (M. Leroy), Syrus 58 (R. Dore), Corolion 58 (R. Vincent), Mississipi II 58 (W. Anderson), Petit Maitrot 58 (E. Schmonkier), Nitro 58 (F. Rochetti), Agiorite IV 58/50 (G. Vatar), Brusquerie 58/50 (C. Herbert), Abéona 58/50 (G. Augé), Magnas 58/50 (F. Hervé), Fierce 58/50 (F. Flor), Princesse Roxana 58/50 (C. Chevalier), Capitoline 58/50 (G. Sautour), Lady Liana 58 (A. Laville), Kyrnelle 58/50 (C. Saint-Leger).

Prix Belindus, 20.000 fr., 1.800 m. — Vieux Laiffe 54 (A. Rabbe), Noisan 54 (J. Frigou), Perle 54 (A. Wildman), Cutilion 54 (G. Vatar), Argus 54 (R. Dore), P. Flambarde 54 (M. Allemand), Santa Caterina 54/50 (M. Allemand), Cagnes 54 (F. Williams), Verona 54/50 (J. H. Semblat), maitres des Sablonnets, handicap, 15.000 fr., 2.600 m. — Ivaln 53/50 (A. Palmer), Gold Tip 55 (R. Ferre), Rhadamante 50/50 (R. Botton), Alaraz 54/50 (X.), Sommière 48 (R. Montan), Bleu d'Inde 47/50 (M. Dore), Oronite 47 (X.), Soldat de France 47 (F. Harris), Pruth 48 (R. Carrillat), Elme 48 (E. Lohm), Pasgode 48 (M. Béguristain).

Ménage : homme valet de chambre, femme excellente cuisinière, demandé aux ateliers et chantiers de la Seine Maritime, Le Trait, 10, rue de la République, 18, rue Turigou.

Jeune fille b. à t. fr. Ec. ou se présent. Boulangerie, 10, rue du Commerce, Paris 10.  
On dem. tri-porteur b. références. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
Instituteur interne. Très sérieuses références pour cours moyen d'année 650 fr. par mois. Couché, soucieux, blanc, français payées. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
Cie Fie de Porte-plume, 30, r. Compans, 10, demande de suite dévoués et sérieux pour travail facile. 10, rue de la République, 18, rue Turigou.  
On dem. mécanicien atelier p. brochettes et coutures. Bret et Meunier, 18, r. Turigou.  
DAMES, distinguées, sans connaissances sp. se demand. par grosse firme française. Travail très bien rétribué. Se présenter à la suite de M. de Douai.  
Jeunes filles, 15-16 ans, pour bureau, pas de courses. Courrier Presse, 21, bd Montmartre.  
Dem. une nourrice pour enfant de sept mois. S'adr. Bazille Ecienne, 16, r. Verrerie, Paris.  
On dem. hommes immaturation p. écrit. et tri-porteur. S'adr. A. L. P. 14, r. Josselin, 18.  
Jeune fille ayant bonne écriture et sachant calculer. JEROME LEVY, 116, rue Saint-Denis.  
Homme libre dem. journée pour courses et atelier. 51, passage du Bureau, Paris.  
On demande : chauffeur pour conduite intérieure et camion. S'adr. 18, rue de la République, 18, rue Turigou.  
On dem. débutant 15 ans ou j. h. ayant travaillé épicerie ou droguerie, marié, couché. Dorat, couleurs, 130, rue de Flandre.  
Jeune homme 15 à 16 a., pour appr. commerce, p. ses par. Fred, 17, bd Poissonnière.

# LES COURSES

Hier à Saint-Cloud. — Les résultats

A vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.300 m.  
1. Placé (R. Rouelle) 22  
2. A Mile M. Ventrone 22  
3. Fruit Vert (R. Rouelle) 20  
4. Zipsa (K. von) 18  
5. Mayno (T. Turner) Non placés  
Opre (P. Cagnot), Palsance (P. Cagnot), Balise (G. Winkfield), Jume (R. Garret), Iana (A. Rabbe), Piau de Sain (J. Cornut), L'Inde (G. Winkfield), Golden Reef (G. Winkfield), Tante Marianne (A. Palmer), Mito (F. Rochetti), Rosa Bonheur (A. Chéret), 1 long, courte tête, 1 long.

12.500 francs, 1.500 mètres  
1. Yes (C. Bouillon) 53 30  
2. A. M. Stéphanie (A. Esling) 53 30  
3. Rat's Tail (F. Hervé) 53 30  
4. Rodogune (Semblat) 53 30  
5. Ocolia (T. Turner) Non placés  
L'abbé de Meud (A. Esling), Mantel (R. Blaise), Khansa (A. Palmer), Country Girl (E. Chancelier), Croix Blanche (G. Barrois), Philologie (G. Winkfield), Senna (M. Allemand), Maurice (F. Hervé), Abyssinia (A. Rabbe), Place Victor Hugo (G. Augé), Oneffonds (F. Rochetti), Pantine (M. Bonaventura), Thyras (G. Winkfield), 3/4 long, courte encoche, 1 long.

20.000 francs, 1.300 mètres  
1. Collecteur (Garner) 25 50  
2. A. M. Jean Prat (Semblat) 25 50  
3. Ponfon (G. Vatar) 25 50  
4. Brandy (A. Rabbe) 25 50  
5. Empereur (A. Esling) Non placés  
Monsieur Bergeret (M. Allemand), Stanislas II (F. Sampson), Xiphon (M. Bonaventura), Baronnet (C. Bouillon), La Fleche d'Or (D. Tordero), 3/4 l., 1 l., 2 l., 2 l.

Handicap. — 12.500 francs, 2.000 mètres  
1. Cyrano (R. Bèche) 24 50  
2. A. M. Myran Ekayann (P. Cagnot) 24 50  
3. Altissimus (Semblat) 24 50  
4. Tricard (T. Turner) 24 50  
5. Huchet (G. Vatar) Non placés  
Le Simon II (A. Esling), Hazer (L. Lesain), Ceylon Chief (F. Rochetti), Daphnis (E. Goulet), L'Est (A. Rabbe), Brindard (C. Herbert), Le Soleil (M. Béguristain), Fédor (F. Hervé), Prince Kara (T. Turner), Nyo (A. Palmer), Red Gauntlet (A. Chéret), D'Or Couronné (A. Esling), Philémon (J. Lyon), Natchalo (R. Vincent), Nolesto (E. Tourneil), 1 l., 1 l., 3 l.

SEMLAT MIS A PIED  
Le Jockey C.-H. Semblat a été mis à pied pour la réunion du 3 novembre à Maisons-Laffitte (sauf pour les propriétaires auxquels il a engagé ses premières et secondes places). Il a donc abandonné la deuxième place dans le Prix Ajax.

Aujourd'hui à Maisons-Laffitte, 13 h.  
MONTES ET PARTANTS PROBABLES  
Prix de Montgeron, à vendre aux enchères, 6.000 fr., 1.100 m.  
1. Prévoyance 50/50 (R. Blaise), Dianthe 50 (R. Dore), Dorena 50 (M. Daire), Syrus 50 (R. Dore), Evénement 50/50 (L. Lesain), Gironde 50 (W. Sibbritt), Afrasia 50/50 (A. Rabbe), Sully Sun 50/50 (G. Goldin), Galante 50/50 (A. Rabbe), Triomphe 50/50 (X.), Mahomet (A. Chéret), Frouche (A. Esling), Young Man 50 (S. Smith), Guignol III 50 (G. Vatar), Bagdad IX 50 (F. Rochetti), Le Souvenir 50 (S. Quenelle), Pulehille 50 (A. Rabbe), Petit Bécot 50 (A. Palmer), 1/2 Héros 50/50 (J. Rosso), La Bête 50/50 (G. Dore), Terfina 50/50 (G. Dore), Assane 50/50 (X.), Madama II 50/50 (F. George), Norfontaine 50/50 (P. Pansard), P. Flambarde 50/50 (R. Kaiser), Vivandier 50/50 (G. Vatar), Tridre 50/50 (G. Jovin), Sibylle 50/50 (F. Chéret), Frouche 50/50 (R. Anderson), Rennes 50/50 (R. Carrillat), Florio (A. Vincent), Futuriste 50/50 (G. Sautour), Miss Kitty 50/50 (M. Florentin), Impératrice 50/50 (R. Dore), Lamele 50/50 (A. Bèche).

Prix de Fougère, 12.500 fr., 2.300 m.  
1. Lactose 58 (E. Leroux), Arlette II 58 (M. Lott), Cécile II 58 (A. Esling), Place Vendôme 58 (P. Huet), Ambrosia 58 (S. Smith), Yes Dear 58 (S. Smith), Valeur 58 (C. H. Semblat), Teofila 58 (D. Tordero), Dilemma 58 (R. Trompau), Milla 58 (M. Daire), Grande Duchesse 58 (L. Vatelich), Sateo 58 (W. Sibbritt), Petrochka 58 (J. Rosso), Topaze Brolée 58 (M. Austruy), Kadish 58 (P. Castaldi), La Scourie 58 (F. Hervé), Talavera 58 (G. Dore), Cacerès 58 (C. Bouillon).

Prix de Merville, à vendre aux enchères, 7.500 fr., 1.400 m.  
1. Highspeed 58 (G. Jovin), Grandeur 58 (W. Sibbritt), Gironde 58 (W. Sibbritt), Trophée 58 (S. Smith), Aymat 58 (R. Ferre), Lorette 58/50 (A. Wildman), Chicore 58 (J. Rosso), Bouquet 58 (R. Goldin), Magnus Rex 58 (J. Winkfield), Stein 58 (A. Rabbe), Port Blanche 58 (F. Hervé), Repente 58/50 (T. Turner), Forêt Fierce 58/50 (A. Esling), Fierce 58/50 (R. Dore), M. Gimblette 58 (M. Leroy), Syrus 58 (R. Dore), Corolion 58 (R. Vincent), Mississipi II 58 (W. Anderson), Petit Maitrot 58 (E. Schmonkier), Nitro 58 (F. Rochetti), Agiorite IV 58/50 (G. Vatar), Brusquerie 58/50 (C. Herbert), Abéona 58/50 (G. Augé), Magnas 58/50 (F. Hervé), Fierce 58/50 (F. Flor), Princesse Roxana 58/50 (C. Chevalier), Capitoline 58/50 (G. Sautour), Lady Liana 58 (A. Laville), Kyrnelle 58/50 (C. Saint-Leger).



## LA CHASSE AU PERDREAU SERA FERMÉE LE 17 NOVEMBRE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et à partir de cette date il ne pourra plus être apporté à Paris des perdreaux tués

Cette petite nouvelle n'a l'air de rien du tout mais elle révolutionne quand même un grand nombre de porteurs de canards. Sans nous plaindre de la faiblesse, si l'on peut dire — car pour les gourmets la question n'est point de dédaigner — il faut savoir ce que représente aux yeux émerveillés des chasseurs ce phasiane subtil qu'on appelle le perdreau. Gibier rusé, fin, toujours en alerte, rapide dans sa course à pied, foudroyant dans son vol, il se laisse parfois tuer à l'ouverture avec une sorte de nonchalance. Mais lorsque les jeunes compagnies ont expérimenté à leur dépens les effets terribles de la poudre T il n'est point, sauf la bécasse peut-être, d'oiseau plus retors et plus difficile à approcher.

Cependant voici quatre ou cinq ans, des destructions un peu trop radicales coïncidant avec des saisons de reproduction déplorablement vides de leurs perdreaux d'importantes régions de notre territoire. Sur certaines chasses ils avaient totalement disparu et il fallait aller avec vivacité et énergie, faute de quoi l'avenir de la race elle-même était sérieusement compromis. C'est alors que les pouvoirs publics se décidèrent, — dans un but de protection dont il faut les louer — à clore la chasse du perdreau bien avant la date de la fermeture générale qui se place ordinairement au début de janvier.

Cette mesure n'a pas été, loin de là, inopérante. Il faut reconnaître qu'elle a pleinement porté ses fruits surtout au cours des saisons 1927-1928 et 1928-1929. Mais ce n'est qu'un début et tant d'ennemis naturels, tant de braconniers guettent les perdreaux qu'il faut à tout prix maintenir encore et peut-être pour de longues années cette sauvegarde que leur donne la loi. En fait les chasseurs ont actuellement deux mois pleins pour se livrer à cette chasse, puisque l'ouverture générale ayant eu lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 8 septembre dernier, on interdit le colportage du perdreau à partir du 17 novembre au soir dans le département de la Seine. C'est le préfet

de police qui vient d'en décider d'accord avec le ministère de l'Agriculture. Déjà le préfet de l'Oise a choisi la date du 10 novembre pour la fermeture du perdreau et il sera, ce n'est pas douteux, suivi par d'autres départements. Mais Paris, en raison du grand nombre de chasseurs qui l'habitent, domine la situation sur un important ensemble de territoires de chasse qui comprend au bas mot un rayon de 150 à 200 kilomètres autour de la capitale.

Les chasseurs savent donc qu'à partir du 17 novembre, quel que soit le lieu où les perdreaux auront été tués, il leur sera interdit de leur faire franchir les barrières sous peine d'encourir les sanctions réservées au colportage de gibier en temps prohibé. Au reste, dans l'ensemble les chasseurs puisent en leur conscience et leur amour du sport des raisons de se résigner. Il y a bien quelques mécontents. Ce sont les propriétaires de chasses qui sacrifient des sommes importantes à l'élevage et au repeuplement du perdreau. L'un d'eux nous disait hier :

— C'est absurde ! Je consacre plusieurs milliers de francs par an à « faire » du perdreau. Cette année — c'est vrai pour beaucoup de départements — les couvées ont été tardives par suite des grandes gelées d'hiver. Ne voulant pas massacrer de petits perdreaux, des « pouillards », je n'ai ouvert ma chasse que tard en septembre. On m'interdit le perdreau dès le début de novembre. Il me reste en masse. Mais qui en profitera ? Les braconniers, sans doute, les renards et les chiens errants !

Cet argument n'est pas sans valeur. Car s'il y a, pour les chasseurs, intérêt à ménager leurs voies de perdreaux, il n'y en a aucun à décourager ceux qui font de réels efforts pour les élever et les multiplier. Mais quoi ! Il est fort difficile de contenir tout le monde ! Le menuisier du bon La Fontaine en savait déjà quelque chose.

Henry MEGUIN.

### DEUX INCENDIES

Un pavillon en bois, 14, rue Mongenot, a été la proie des flammes pendant l'absence des locataires, M. Le Fillois et Mlle Farallou. Les pompiers de Chaligny, à leur arrivée, n'eurent qu'à lever les débris.

On suppose que des voleurs ont dû s'introduire dans ce pavillon et ont mis le feu en se retirant. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi, dans le magasin de la maison Barbet, Massin et Cie, 5, rue Saint-Placide. Le feu, dont la cause est inconnue, a pris naissance dans une balle de tissus et s'est communiqué à un tas de vieux papiers. Les pompiers des casernes Jean-Jacques-Houssier et Saint-Honoré ont éteint le feu après trente minutes de travail.

## NOS BONS AMIS LES LÉGUMES

J'ai l'occasion de vanter parfois les avantages culinaires de certains de nos produits potagers et notamment de ceux qui ne parviennent pas à s'imposer sur nos tables. Je crois utile de revenir sur un de nos légumes, un des plus anciens, qui de mérite par l'abandon dans lequel on le laisse trop souvent, et qui présente le grand avantage d'être utilisable pendant la période d'hiver, c'est-à-dire à une époque de l'année où les légumes frais sont toujours rares.

Je veux parler du *per cardon* de nos jardins, qui, malgré son ancienneté, est considéré comme un produit de luxe par ceux qui le connaissent, et trop ignoré, sans seulement de nombreux consommateurs et d'une foule de ménagères, mais encore de ceux qui auraient avantage à en faciliter l'introduction sur les tables ; j'ai nommé les restaurateurs.

Loin de moi l'intention de faire une peine, même légère, à nos amphitryons ; mais, d'après ce que j'ai pu constater bien des fois — bon nombre de mes lecteurs aussi, j'en suis sûr — le menu qui nous est servi ne laisse pas, quant aux appellations dont on l'agrément, de surprendre désagréablement bon nombre de gens avertis.

En la circonstance, que le menu mentionne des *cardons* et que le contenu de notre assiette soit de la *cardu poire*, cela, diront les profanes, n'a qu'une importance secondaire. *Cardu poire*, *cardon*, pour *cardu*, tout ce qui se veut et fait ventre. La réflexion ne vaut que pour partie ; et n'empêche qu'il y ait là — ne disons pas tromperie — une substitution qu'il faut regretter pour le bon renom du légume succulent qu'est le *cardon*.

Certes, ces deux produits de nos jardins, *cardon* et *cardu*, ont chacun sa valeur ; mais, quand même, nous savons bien que celle du second n'est pas comparable à la finesse, à la saveur succulente du premier, lequel d'ailleurs est davantage recherché et d'un prix toujours plus élevé. Malgré cela, à notre humble avis, restaurateurs et consommateurs n'ont rien à gagner à ces sortes de substitutions préjudiciables aux lou-

bles traditions de la bonne cuisine française. Et puis, n'y a-t-il pas aussi, en l'occurrence, à sauvegarder la renommée d'un légume fameux ? Ne possédait-il pas ses lettres de noblesse le *cardon* cultivé déjà par les Romains trois siècles avant notre ère ? Le grand naturaliste et philosophe Plin, vers l'an 50, nous le montre beaucoup amélioré par les maraichers italiens, puis nous le cite comme un légume de luxe figurant parmi les produits recherchés par les gastronomes. C'est que, des fins gourmets, il y en eut de tout temps, même de récents, pour ne citer que la reine Catherine de Médicis, de voluptueuse mémoire, qui adorait les *cardons*.

N'est-ce pas qu'il serait regrettable qu'après un si long et si honorable passé le *cardon* voie maintenant se restreindre la faveur dont il a joui à travers les siècles ? Non ! Ce n'est pas seulement pour le rendre plus savoureux, mais pour le rendre plus agréable, qu'il faut en faire un produit de luxe. Il faut, sans doute, nous le feront-ils payer plus cher ; mais, au moins auront-ils, eux, la conscience tranquille, et nous consommateurs, la satisfaction bien légitime d'un bon menu.

Et quel est le moment de s'en détacher. Dès octobre, les maraichers en commencent l'élevage des côtes pour les rendre plus savoureuses. Ils en procurent à partir de novembre jusqu'à la fin de l'hiver.

Il appartient donc à nos ménagères de trouver, avec l'expérience qu'on leur connaît, les préparations de nature à satisfaire au goût des palais les plus différents et les plus déliés. Elles n'ont d'ailleurs, en cela, que l'embaras du choix : à la sauce blanche, au gratin, au jus, le *cardon* est fort goûté. N'est-il pas, en automne et en hiver, le légume d'accompagnement d'un rôti de porc, et aussi, et surtout, d'une oie ? Essayez donc dès aujourd'hui, et vous m'en direz des nouvelles.

L.-B. MARIE MOULINOT, Vice-président de la Confédération générale agricole, membre de la chambre de commerce et de l'Office agricole de la Seine.

## Cinq étrangers, voleurs à la tire, sont arrêtés

M. Guillaume, commissaire divisionnaire à la police judiciaire, a envoyé au dépôt trois Roumains et deux Espagnols, inculpés des premiers de vol à la tire d'un portefeuille contenant 5.500 francs, au préjudice de M. Georges Pedron, aux abords de la gare du Nord ; les seconds de tentatives de vols à la tire, faubourg Montmartre.

Ce sont : Constant Popesco, vingt-six ans, navigateur, 44, rue des Poissonniers ; Aron Rabinovici, même âge, garçon de restaurant, 6, rue Ramey, et Gheorghe, vingt-sept ans, manœuvre, 67, rue Philippe-de-Girard. Les Espagnols Vicente Menendez, trente-deux ans, li-quoriste, 9, rue Gallien, et Fernandez Pluente, vingt-trois ans, matador de torillos, sans domicile connu.

## L'aménagement de la porte de la Villette

M. Lhenry, conseiller municipal, vient de déposer avec MM. Collariet et Herson une proposition tendant à l'aménagement général de la porte de la Villette, notamment par suppression de la grille et ressemblant des trottoirs latéraux.

Le projet aurait pour résultat de faciliter la circulation des tramways et des nombreux véhicules qui passent par la porte de la Villette.

## INCIDENT DE GRÈVE

Auguste Bizot, dix-neuf ans, garçon de travail, 84, rue de Ménilmontant, a été arrêté rue Julien-Lacroix, alors qu'il faisait partie d'une équipe de quatre grévistes qui ont assailli un garçon de travail, non gréviste, tirant une voiture à bras.

Frappant le travailleur, ils ont renversé le véhicule et se sont enfuis. Ils sont recherchés par M. Collombet, commissaire de Belleville.

FAILLITES. — Maurice Fuchs, négociant en cycles, 33, rue de Paris, au Pré-Saint-Gervais. — Suzanne Lévêque et Cie, l'appareillage électrique, 44, rue de la Roquette. — Marc Picaut, marchand forain, 15, rue Boyer-Barrel.

## FAITS DIVERS

### Attaqué et dévalisé par des rôdeurs

Rue de Dunkerque, devant la gare du Nord, un ouvrier agricole, M. Jean-Baptiste Van den Bosch, quarante-quatre ans, demeurant à Courville (Aisne), est assailli au cours de la nuit, par trois individus qui le rouent de coups, lui dérobent son portefeuille contenant 7.000 francs, et prennent la fuite. Constaté par M. Van den Bosch est admis à l'hôpital.

### Un Italien meurtrier sera extradé

L'inspecteur Le Gall, de la sûreté générale, a arrêté, hier, au moment où il quittait son domicile, 10, rue des Préfères, l'Italien Bartholomeo Trapani, dit Francesco, né le 22 décembre 1882, qui fait l'objet d'une demande d'extradition du gouvernement de Rome, pour meurtre commis en Sicile.

Interrogé par M. Charpentier, commissaire Trapani a reconnu que la pièce diplomatique s'appliquait bien à sa personne, mais il a protesté contre la nature des faits qui lui sont reprochés.

### Manifestation de sympathie

Le personnel du service de la permanence de la préfecture de police, a remis, au cours d'une fête intime, au supérieur hiérarchique, M. Julien Borzeas, secrétaire, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### Un vicieux jeu de revolver prend la fuite

A la sortie d'un bal, route de Chevilly, à l'Hay-les-Roses, une querelle met en présence deux ouvriers bricoleurs, l'un d'eux, Jean Gratt, trente-deux ans, 2, même route, tire un coup de feu sur son antagoniste, Joseph Sady, quarante-cinq ans, qu'il atteint légèrement à un mollet. Le blessé est à l'hôpital, et Gratt, qui a pris la fuite, est activement recherché.

### Un four à gaz fait explosion

Une explosion s'est produite, vers 7 heures, 18, rue de Courbevoie, à Courbevoie, dans un atelier de chaudronnerie appartenant à M. Lafay.

C'est un four à émailler, chauffé au gaz, qui sauta, au moment où un ouvrier chargé d'allumer les bûches, M. Jean Pavin, dix-neuf ans, 100, avenue de Paris, à Argenteuil, procédait à ce travail.

### Collision entre un autobus et une automobile

Avenue de la République, à Montreuil, un autobus conduit par le chauffeur Gustave Rouzeau, 25 bis, rue Frédéric-Saint-Jean, Paris, est entré en collision avec l'automobile de M. Christian Savannet, 8, rue Pasteur, à Bagneux. La fille de M. Savannet, Christiane, âgée de six ans, sérieusement blessée, a été transportée aux Enfants-Malades. Deux voyageurs de l'autobus, M. Vessier, 17, rue de la Fraternelle, à Brunoy, et Mme Lafaille, 40, rue François-Guilbert, à Paris, ont été également contusionnés.

La circulation des tramways des lignes 21 et 34 allant dans la direction de la République, a été interrompue hier matin boulevard des Filles-du-Calvaire, pendant trois quarts d'heure par suite de la rupture d'une roue d'un camion automobile.

Par suite de mauvais état de la toiture d'une maison à un étage, 50, rue de la Chine, appartenant à la Ville de Paris, des infiltrations d'eau ont fait choir une partie de la corniche de l'habillage et de la gouttière sur la voie publique. Par un heureux hasard, aucun passant ne fut atteint.

Lucien Beauvais, dix-neuf ans, 7, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, était monté sur un

Il tomba sur le sol, boulevard de la Bastille. Transporté dans la cuisine de la 1<sup>re</sup> rue, il y succomba deux heures après à une fracture du crâne.

Un taxi à renversé, rue des Pyrénées, le gardien de la paix Casimir Toret, du 22<sup>e</sup> arrondissement, a été admis à la Maison des gardiens de la paix.

Rue Julien-Lacroix, le gardien de la paix Wochowicz, né à une chute de bicyclette. Blessé au genou droit.

Mme Lucie Vaughan, demeurant 72, rue de Grenelle, est venue à la police pour réclamation de sa bicyclette. Dans le coffre, avant la station Pasteur, un inconnu lui avait balafé à coups de rasoir son manteau de fourrure.

Au cours de la nuit dernière, des inconnus ont pénétré dans les bureaux du pavillon de tennis du Tir aux pigeons, au bois de Boulogne. Ils ne réussirent qu'à forcer un petit coffre-fort, heureusement vide.

Des cambrioleurs se sont introduits hier dans les chambres qu'occupent au sixième étage de l'immeuble 8, rue Crévecoeur, Mmes Boni et Sahan, domestiques au service de M. de la Roche, dans le coffre d'une somme de 1.500 francs, puis ils ont pris la fuite, voir la recherche.

Le cadavre d'un homme dans les poches duquel on a trouvé un livret militaire au nom de Louis Desseigne, né le 19 juin 1889 à Apord (Saône-et-Loire).

Rue Arsène Chéreau, à Montreuil-sous-Bois, le jeune René Bon, quinze ans, 16, rue de la Fraternité, à Bagneux, a été renversé par une automobile conduite par M. Lhuillier, 7, rue de Roumanille.

Le jeune homme a été admis à l'hôpital Antoine dans un état grave.

Ce soir, à Puteaux, sous les auspices de l'Union des Femmes, conférence par le docteur Marcel Vial sur : « La santé et la vieillesse ». La parole sera donnée aux conférenciers, Paganini, etc., par le docteur Vial.

Ce soir, à Saint-Denis, à 20 h. 45, au cinéma, rue Catherine, conférence par M. de la Roche, sur : « La santé et la vieillesse ». La parole sera donnée aux conférenciers, Paganini, etc., par le docteur Vial.

Un cantonnier des chemins de fer de l'Etat, M. Clovis Berthelot, vingt-cinq ans, 98, rue Lavoisier, à Boulogne, qui travaillait sur les voies entre le pont et la gare d'Asnières-sur-Seine, a été tué vers 10 heures par un train venant d'Argenteuil.

A la sortie d'un bal, quai d'Orléans, un ouvrier fumiste, M. Séverin de Margherita, vingt-deux ans, 148, rue Victor-Hugo, à Levallois-Perret, a été assailli par une bande de jeunes gens, par lesquels il a été accompagné de deux cavaliers.

Le jeune homme sortit son couteau et blessa légèrement au bras gauche son compatriote José Guesde, vingt-deux ans, 118, rue Jules-Guesde, même localité, qui a été admis à l'hôpital Beaujon.

Vers 11 heures du matin, une rixe mettait aux prises, rue Eugène-Carou, à Courbevoie, une bande de jeunes gens pris de boisson.

L'un d'eux, Marcel Fortin, vingt-cinq ans, 21, rue de Paris, trappa d'un coup de couteau à l'épaule gauche, fut, après avoir été pansé à l'hôpital Beaujon, reconduit à son domicile.

Son agresseur, Carlo Jégina, vingt-sept ans, sans domicile connu, a été envoyé au dépôt par M. Vanque, commissaire de police.

## AUX GALERIES LAFAYETTE

ACTUELLEMENT



**COSTUME** garçonnet, culotte serge gris, rose ou blanc. Blouse crêpe de Chine blanc. De 1 an à 3 ans. **89.**

**ROBE** crêpe de Chine, entièrement faite à la main, col et parements crêpe Ginette, rose, saize, nil ou citron. De 16 mois à 4 ans. **79.**

**MANTEAU** velours de laine, garni fourrure. Nattier, corail ou saize. De 16 mois à 4 ans. **79.**

**MANTEAU** laine fantaisie belle qualité. De 16 mois à 4 ans. **39.**

L'élégance enfantine n'a pas été oubliée dans les raffinements de la Mode. Respectant leur grâce juvénile, ces formes et coloris nouveaux feront s'épanouir le tendre émerveillement de nos Babies. Les jeunes Mamans en seront charmées.



**ROBE** jersey de laine, belle qualité, grande taille d'adultes, nuances mode. De 16 mois à 4 ans. **69.**

**COSTUME** garçonnet culotte velours côtelé. Ciel ou rose, blouse crêpe de Chine blanc. De 1 an à 3 ans. **59.**

**MANTEAU** forme tailleur velours laine, belle qualité, entièrement doublé. Nuances mode. De 16 mois à 4 ans. **99.**

**ROBE** crêpe de Chine ornée volants. Rose, nil ou citron. De 16 mois à 4 ans. **39.**

**CHALET** bois de construction démontable. 1.300 francs net wagon. Catalogue gratis. BAUDOUIN, 183, rue de Paris, BOBIGNY (Seine). Téléphone 21 A ou 21 B. Arrêt : Union Madeleine. Ouvert dimanche et fêtes.

**CHALET EN BOIS ET FIBRO-CIMENT MAISONS EN MAÇONNERIE**

**LEBLANC**

31, Bd Raoul-Genevoix, Roubaix (Seine)

Visitez l'exposition Portes des Lilas

permanente

26, Avenue Pasteur - LES LILAS

GRANDES FACILITÉS de PAIEMENT

Catalogue adressé franco sur demande

**MY TAILOR**

Sur mesure 2 essayages

**45.**

depuis 390 francs

Examinations et mesures sur demande

6 bis, rue 4-Septembre. Métro : Bourse

**Gardez vos plus fideles serviteurs des pieds sains**

"Vous ne serez jamais mieux servi que par... vos pieds" si vous ne les négligez pas. Ce sont vos meilleurs soutiens dans l'existence. Ils doivent effectuer leur tâche sans douleurs ni fatigue. Ils ont besoin pour cela de la même attention que votre visage, leurs défauts étant aussi visibles.

**Les Appareils du Dr Scholl**

assurent un soulagement immédiat, et, par voie de correction, la rectification permanente de tous les maux de pieds, quels qu'ils soient. Approuvés par les Corps médicaux du monde entier, les appareils du Dr Scholl sont portés chaque jour par des milliers de personnes qui leur doivent la joie de vivre, et qui le disent. Ils se portent, inaperçus, dans les chaussures ordinaires.

Sur demande, envoi de la brochure "Traitement et Soins des Pieds" par le Dr Scholl et d'un échantillon gratuit de Zino-pad pour cor.

**Conseils gratuits par Experts**

**2, boulevard des Italiens**

(Coin du Nouveau Boulevard Hausmann)

Ainsi que : 44, rue du Louvre, et 40, Faub. Montmartre-PARIS

**LONG CREDIT**

SANS VERSEMENT D'AVANCE

MAGASINS DE LA GARE DU NORD

184, Fg Saint-Denis, PARIS (X)

à 2 minutes de la gare du Nord

**GRANDE VENTE A PRIX RÉDUITS**

Mardi 5 novembre, Cacao Kohler, non sucré, solub., le kilo 13 fr.

Mercredi 6 novembre, Tilleul extra, toutes divisions, le kilo 20 fr.

Jeudi 7 novembre, Coton hydr., brut p. net, 1<sup>re</sup> div., le kilo 15 fr.

Vendredi 8 novembre, Alcool camphré, Cod. 90<sup>e</sup> div., l. lit. 25 fr.

Samedi 9 novembre, Glycérophosphate de chaux gran. 5%, k<sup>o</sup> 10 fr.

**PATES PECTORALES** assorties, 100 gr. 1,25. Le kilo 11,50

**JOLIES PRIMES à partir de 20 francs d'achats (Sp. except.)**

**PHARMACIE COMMERCIALE**

164, rue Saint-Honoré, 164, PARIS (Tél. Gutenberg, 67-13)

En face le Musée et les Grands Magasins du Louvre (Catalogue franco)

**SUPÉRIORITÉ**

Un choix scrupuleux de la matière première recueillie aux plus riches plantations ; deux usines modèles en plein rendement ; une manipulation hygiénique ; un contrôle incessant de la fabrication, font de **BLOOMER** le meilleur cacao du monde.

Sain, nourrissant, appétissant et parfumé, il constitue, à bon marché, le plus exquis et le plus apprécié des déjeuners et des goûters.

Envoyé partout : la boîte de 500 gr. : 9 fr. 80

**CACAO BLOOMER**

LE MEILLEUR DU MONDE

VENTE EN GROS : 101, RUE D'ORLÈANS, PARIS

**Porcelaines, Faïences, Cristaux.**

D'un goût parfait nos services sont dans leur forme, des modèles d'une heureuse inspiration, d'un cachet indéniable.

Leur décor est toujours agréablement dessiné et délicatement exécuté.

Service de table Terre de Feu 74 pièces, composé de : 12 Assiettes creuses, 36 Assiettes plates, 12 Assiettes dessert, 1 Soupière, 1 Saladier, 1 Légumier, 2 Plats plats, 1 Plat creux, 2 Plats ovales, 2 Raviers, 1 Saucière, 1 Compotier, 2 Assiettes à pied.

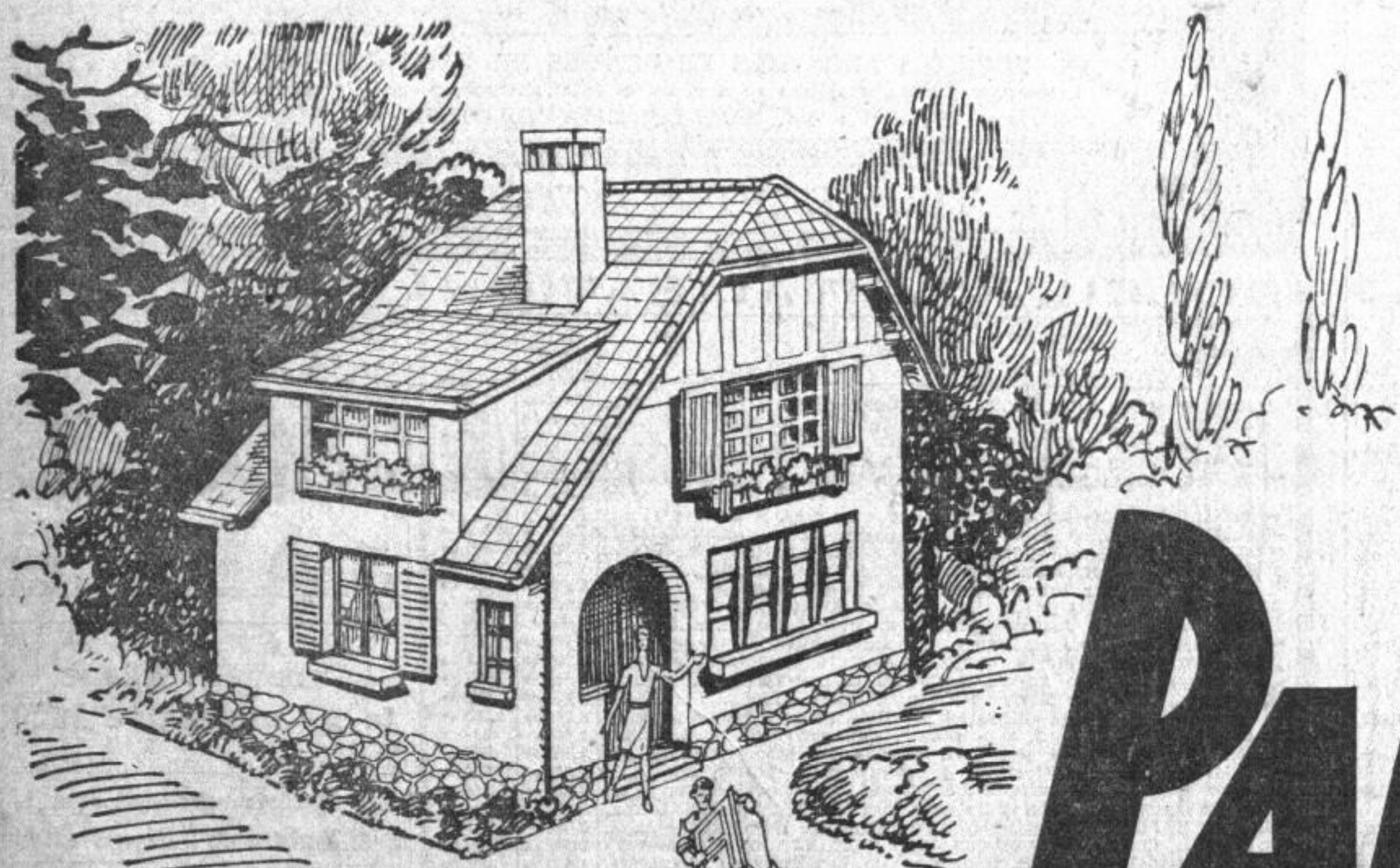
**185 Frs**

**AUX LIONS DE FAÏENCE**

90 rue de Rivoli - Paris







# à l'occasion de L'EXPOSITION DE L'HABITATION (LOI LOUCHEUR)

DU 24 OCT<sup>BRE</sup> AU 12 NOV<sup>BRE</sup> - PARC DES EXPOSITIONS  
(PORTE DE VERSAILLES)

HALL D. - STAND N° 495

## PARIS-NEGOCE

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE VENTE A CREDIT

SOCIÉTÉ ANONYME  
AU CAPITAL DE  
5.000.000 de francs

9. RUE MARTEL. PARIS 10<sup>E</sup> MÉTRO: GARE DE L'EST  
CHÂTEAU D'EAU

organise une **GRANDE VENTE RÉCLAME**  
de **MEUBLES** sélectionnés et donnant toutes garanties de  
confort et de fabrication irréprochable  
**STOCK LIMITÉ**

**12 à 18  
MOIS  
DE  
CREDIT**

**RIEN À PAYER  
D'AVANCE**

1<sup>re</sup> mensualité 1 mois après l'achat  
le solde en 11 14 ou 17 mois  
EXPÉDITION FRANCO PORT ET EMBALLAGE  
**FACULTÉ DE REPRISE**  
ou d'échange de toute marchandise  
ne donnant pas satisfaction à l'arrivée

A 1M. **SALLE A MANGER MODERNE**  
chêne ciré patiné, sculptures fines,  
« Fabrication Supérieure », av. buffet  
4 portes, largeur 115, glace à la cré-  
dence. Table rectangulaire à allonges.  
6 chaises assorties. **Franco port et  
emballage.**

15 mois à  
**210<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

A 2004. **SALLE A MANGER RENAISSANCE.**  
chêne ciré 1<sup>er</sup> choix, fines sculptures dans la  
masse. « Fabrication garantie », av. buffet 5 por-  
tes, largeur 140, table à allonges, 6 chaises  
assorties, cuir à élastique.

Les 8 pièces, franco port et emballage, avec  
prime au choix. 18 mois à

**230<sup>f</sup>**  
PAR MOIS



**245<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

A 8. **SALLE A MANGER**  
LOUIS XVI chêne ciré, fines  
sculptures dans la masse. Fabri-  
cation de premier choix : Buffet  
5 portes ouvrantes, larg. 140, gla-  
ce à la crédenche. Table ovale à  
rallonges, 6 chaises assorties à  
palmettes sculptées, fond canné.  
Les 8 pièces franco port et embal-  
lage, avec prime. 18 mois à **245<sup>f</sup>**

**PRIME**

OFFERTE  
À TOUT ACHETEUR  
D'UNE  
**CHAMBRE**  
D'UNE  
**SALLE A MANGER**  
OU D'UNE  
**CUISINE**

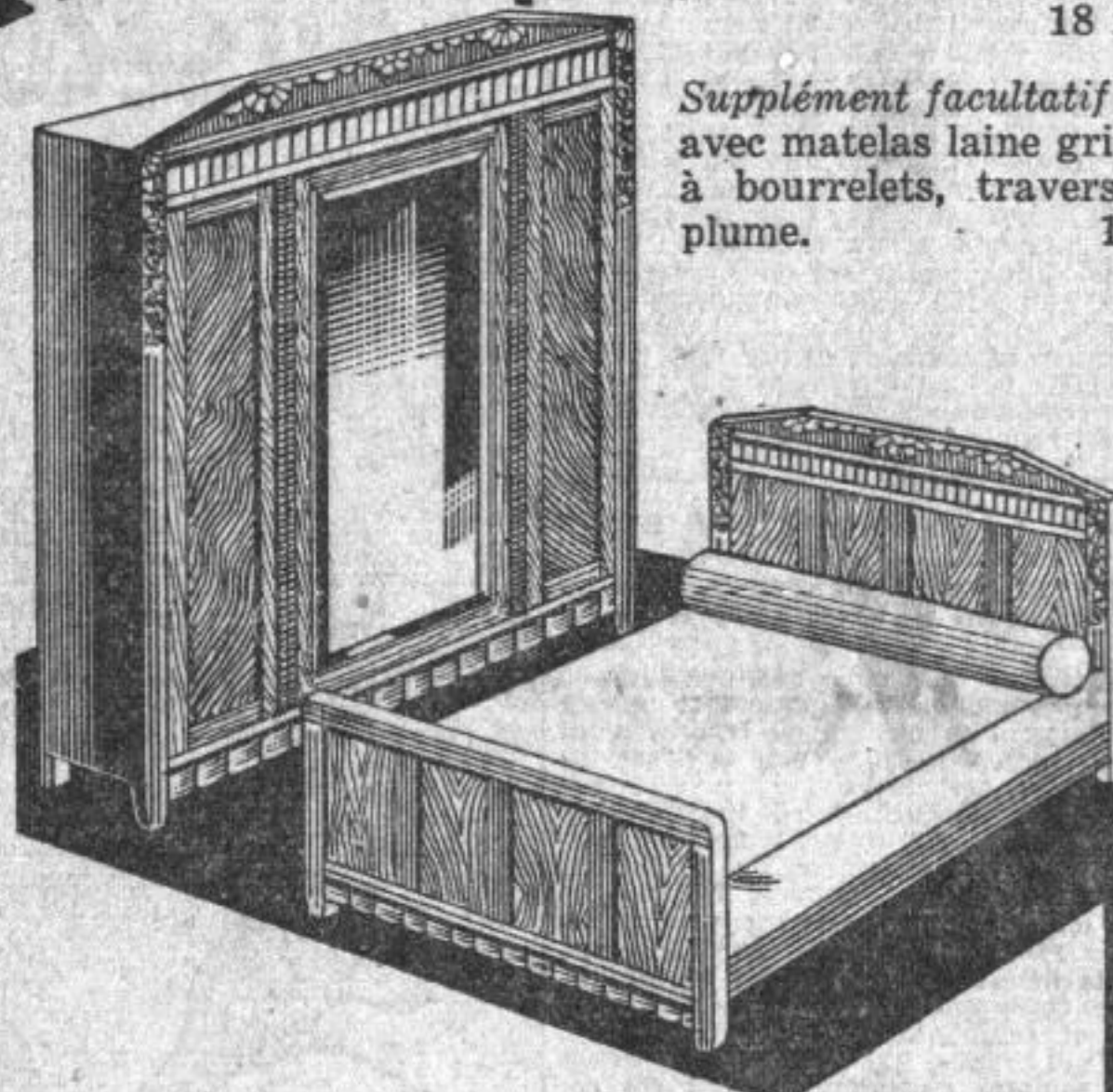


JOLI TABLEAU  
peint à l'huile  
sur toile.  
Encadrement  
sculpté doré.

A 2034. **CHAMBRE MODERNE** ché-  
ne ciré, sculptures dans la masse. Armoire  
démont. 3 portes, glace bis., lit de milieu lar-  
geur 140 ext., sommier métallique doubles  
mailles, table de nuit dessus marbre. **Franco  
port et emballage, av. prime.** 18 mois à **215<sup>f</sup>**

Supplément facultatif : Literie complète  
avec matelas laine grise et crin tampoico  
à bourrelets, traversin et 2 oreillers  
plume. 18 mois à **44<sup>f</sup>**

**215<sup>f</sup>**  
PAR MOIS



**105<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

**SALLE A MANGER « Bon Accueil », façon citronnier**  
verni « Bonne fabrication », composée de : Buffet crédenche 4 por-  
tes, table ronde à volets, 6 chaises assor-  
ties, fond canné; Service de table 44 pièces décor mode; Nappe  
couleur damier et 6 Serviettes; Service verres 26 pièces.  
Les 85 Pièces franco port et emballage, avec prime  
au choix. 18 mois à **105<sup>f</sup>**



**159<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

A 3 bis. **CHAMBRE MODERNE.**  
chêne et érable gris, filets mar-  
queterie, armoire à gl. Lit milieu  
Table de nuit dessus marb. Som-  
mier métalliq. doubles mailles.  
**Franco port et  
emballage. 18 mois à 159<sup>f</sup>**

Suppl. facultatif : Literie  
complète avec matelas lai-  
ne grise et crin tampoico à  
bourrelets. Traversin et 2  
oreillers plume. 18 mois à **44<sup>f</sup>**



**165<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

A 2102. **CHAMBRE MODERNE**  
façon chêne sculpté, garnitures  
bronze. « Fabrication sérieuse »,  
Armoire 2 portes, glaces biseau-  
tées. Lit de milieu, largeur 130.  
Table de nuit dessus marbre.  
Sommier métalliq. doubles mail-  
les. **Franco de port et em-  
ballage, avec prime au  
choix.** 18 mois à **165<sup>f</sup>**

Supplément facultatif :  
Literie complète avec matelas  
laine grise 1<sup>er</sup> choix et crin tam-  
poico à bourrelets. Traversin, 2 oreil-  
lers plume. 18 mois à **44<sup>f</sup>**



**198<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

A 1017. **CHAMBRE MODERNE.**  
chêne ciré patiné finement sculp-  
té, « Fabrication garantie », com-  
posée de : Armoire glace biseau-  
tée, 3 portes, démontable, largeur  
1 m. 20; Lit de milieu, largeur  
1 m. 40 extérieur; Table de nuit  
assortie liseuse, dessus  
marbre.

La chambre complète (3  
pièces). **Franco port et  
emballage avec  
prime. 18 mois à 198<sup>f</sup>**

Suppl. fac. : Literie comp. av. matel.  
laine grise et crin tam. à bourr. Trav.  
et 2 oreillers plume. 18 mois à **44<sup>f</sup>**



**CUISINE MODERNE**, composée de : Buffet cuisine bois natu-  
rel, 2 portes, 2 tiroirs; Table dimens. 110x60; 2 Chaises assor-  
ties, fond bois; Batterie de cuisine email rouge granité  
1<sup>er</sup> choix, 17 pièces; Ménagère composée de : 6 Couverts table,  
6 Cuillères à café, 1 Louche métal argenté en écri, 6 Couteaux  
lame acier inoxydable, manche façon ébène, en écri; 1 Four-  
neau « Nord Réclame », long 70, avec chaudière dessus toute,  
façade et côtés tôle forte, barres et supports cuivre, poignées  
nickelées, buse mobile.

Les 47 Pièces franco port et emballage, avec prime au choix. 18 mois à

**145<sup>f</sup>**  
PAR MOIS

**VISITEZ NOS MAGASINS  
D'EXPOSITION**

OUVERTS TOUS LES JOURS DE 8<sup>H</sup> 30 à 18<sup>H</sup> 45  
FERMÉS DIMANCHES ET FÊTES

## LITS EXCLUSIFS

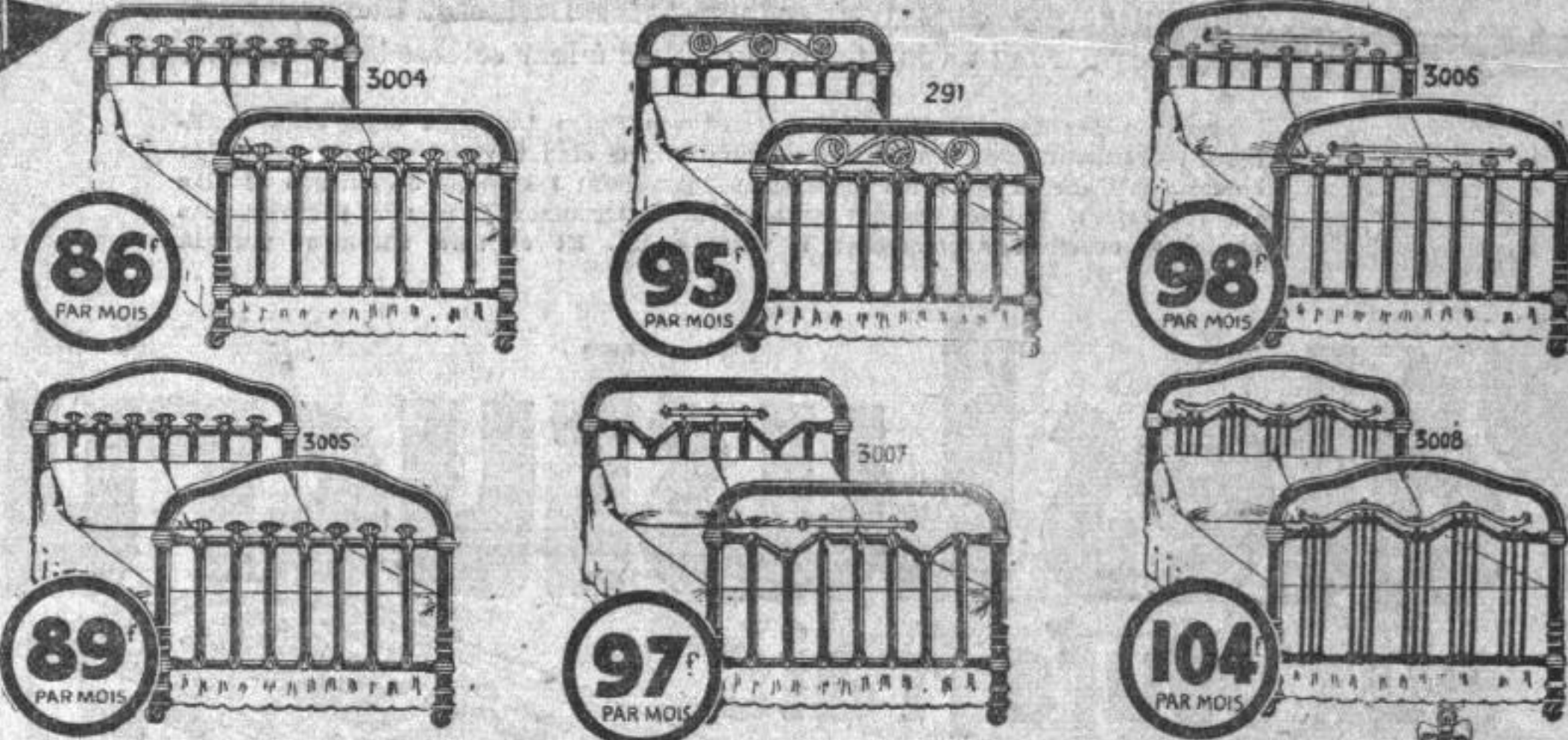
(15 MOIS DE CRÉDIT) — Notre Marque **LE LIT EXCLUSIF** s'impose à votre choix

Nos articles de literie, matelas, traversins, oreillers, sont entièrement fabriqués dans nos ateliers  
avec des matières de « 1<sup>er</sup> choix », uniquement composées de produits naturels. — Nos laines et  
plumes, traitées à l'aide des procédés mécaniques les plus modernes et les plus scientifiques, assu-  
rent à notre clientèle le maximum de confort et d'hygiène. — Nous garantissons nos marchan-  
dises contre tout défaut ou vice de fabrication. — Nos prix, à qualité égale, ne permettent aucune  
comparaison.

NOS CONDITIONS DE PAIEMENT SONT UNIQUES. — Faites-nous donc « confiance », vous  
serez servis de même.

COMPOSITION DE NOS LITS : **FER LAQUE**, « Fabrication garantie et soignée », larg. 125,  
gros piliers de 32 m/m, avec sommier métallique tout cornière, toile doubles mailles, matelas à  
bourrelets, intérieur laine grise et crin tampoico, traversin et 2 oreillers plume.

CES LITS SONT FOURNIS : Le 3005, le 3004, le 3007, le 3008, laqué vert olive, ornements cuivre poli.  
Le N° 291 laqué gris Trianon, le 3006 laqué gris Trianon et bleu.



**DIVAN-LIT** garni tissu mode côtes  
abattants, 2 coussins-oreillers, lon-  
gueur ouvert 2x70. **Franco port et  
emballage. Avec prime 1<sup>er</sup> choix.**  
12 mois à **60<sup>f</sup>**

Le même recouvert velours rayé  
1<sup>er</sup> choix. 12 mois à **80<sup>f</sup>**

**LIT ENFANT** « Petit Poucet »  
composé de : lit fer laque blanc,  
dimens. 65x130, 1 matelas varech,  
1 matelas et 1 oreiller balle d'avoine,  
1 rideau « tamise à jours ».  
**Franco port et emballage avec  
prime au choix.** 12 mois à **40<sup>f</sup>**



## PRIMES



offertes aux acheteurs  
de notre Vente Réclame

- N° 18. 6 torchons de cuisine.
- 40. Sac à provisions.
- 12. Casseroles email 1<sup>er</sup> choix  
(12, 14, 16 c/m.).
- 42. Faitout email.
- 41. Glace bambou 49x44.
- 20. Travailleur pliant.
- 43. Série 3 plats email  
(12, 16, 20 c/m.).

## BON POUR PRIME

**IMPORTANT** Pour recevoir les primes se rapportant  
à nos Articles Réclame, il est nécessaire d'adresser  
ce bon avec votre commande à **PARIS-NEGOCE**  
9, rue Martel, Paris 10<sup>e</sup>

## BON DE COMMANDE

Pour profiter de nos conditions spéciales de primes, prière  
de transmettre vos ordres à l'aide de ce Bon que vous de-  
coupez et adressez à la Société **Paris-Négoce**, 9, rue  
Martel, Paris-X<sup>e</sup>, avec tous renseignements utiles.

N° des articles choisis

Nom et prénoms

Adresse complète

Demandez nos CATALOGUES ILLUSTRÉS envoyés franco :

Meubles, Literie, Chauffage, Articles de ménage, Machines  
à coudre, Cycles, Phonos, Armes de chasse, Voitures d'en-  
fants, Horlogerie, Habillements pour Hommes, Dames et  
Enfants.

Précisez bien ceux qui vous intéressent, ils vous seront envoyés aussitôt.

A.48.